

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

VOLUME 73

MONTREAL, LE 28 JUIN 1938

NUMERO 28

Vibrant hommage au Christ-Roi à Québec

Une grand-messe pontificale célébrée par le cardinal Villeneuve, légat du Pape auprès du Congrès, et une longue procession marquent la dernière journée du premier congrès eucharistiques national

Plus de 200,000 personnes

C'est par une dernière grand-messe pontificale, célébrée par Son Eminence le Cardinal-Légal, et par une longue procession où figuraient toutes les sociétés catholiques, religieuses et laïques du Canada tout entier, que s'est terminé, dimanche soir, le grand congrès eucharistique national canadien, dont les quatre journées ne furent qu'une série ininterrompue d'éclatantes manifestations de foi.

Sa Sainteté le Pape Pie XI, parlant, dimanche matin même de Castel, Gandolfo, s'est adressé, à la radio, aux dizaines de milliers de fidèles qui assistaient à la clôture du congrès. Les bénissant tous, le Souverain Pontife déclara: "Il y a ceux qui, du haut des Cieux, assistent à cet heureux événement, les Saints Martyrs canadiens que Nous avons élevés il n'y a pas encore si longtemps sur les Saints Autels. Au même moment, des hommes et des femmes se joignent à nous, grands par leurs vertus évangéliques, et dont la cause est évangélique, telle l'Indienne Catherine Tekakwita qui devint un exemple pour le monde des anges et des hommes."

Des acclamations émues répondirent en cœur au message du Souverain Pontife qui les entendit de Rome par un ingénieux système d'ondes courtes reliant le Parc des Champs de Bataille de Québec à Castel-Gandolfo. Les vivats furent délirants à certains moments.

On sortait à peine de la messe où ces témoignages de piété et de fidélité à l'Eglise venaient d'être rendus, qu'il fallut former les rangs pour l'imposant défilé de l'après-midi. De telle sorte que sans même penser à déjeuner, des milliers d'hommes se massèrent le chapelet à la main, sur la place Cardinal-Taschereau, entre l'hôtel de ville et la basilique de Québec, pour y prier à haute voix, selon une discipline liturgique très exemplaire. Bientôt, comme venait de le dire dans une brève entrevue l'Esquimau Koilijerk, pèlerin néophyte à ce congrès, "Québec ressembla à une grande Eglise". Une heure avant que la procession ne s'ébranle, des grappes humains s'échelonnaient sur tout le parcours, rue de la Fabrique, rue St-Jean, Chemin Ste-Foye à un tournant duquel s'élève l'arc, tout de lumières constellé de la province ecclésiastique de Montréal, l'avenue des Braves, le chemin Saint-Louis, et enfin les abords du reposoir. Tout ce monde qui s'était rendu pour voir défiler la procession pria à haute voix, des rosaires à la main, ou les yeux fixés dans les livres de chant pour entonner des cantiques. Cette prière était la même partout, car on répondait en chœur à une seule voix qui retentissait dans tous les hauts-parleurs installés par toute la ville.

Les invocations se faisaient en trois langues, le latin, le français et l'anglais, avec la même ferveur. Les ligues du Sacré-Coeur, les confréries du Très-Sacrement, les ligues d'adorations nocturne et perpétuelle, les membres du Tiers-Ordre, les congrégations de la Ste-Vierge, la Holy Name Society, toutes fortes de multiples délé-

gations venues des paroisses les plus reculées de la province de Québec et d'ailleurs, furent les premières à marcher en tête de la procession, dans un ordre très serré. Des zouaves, des jeunes militaires de collège et d'académie armés de baïonnette formaient, des deux côtés des rues du parcours, une haie mouvante pour contenir la foule.

Venaient ensuite les religieux laïcs et les membres des religions cléricales, les communautés de RR. FF. et de RR. PP. étant ainsi désignées. Il s'en trouvait cinquante et une en tout, répondant aux noms les plus divers, portant les costumes les plus inusités, depuis les Frères de Saint-François-Regis jusqu'aux passionnistes, aux lazaristes et aux stigmatins.

Chaque ordre était précédé d'un grand crucifix noir surmonté d'une coiffe de soie blanche dont les ailes pendaient au vent.

(suite à la page 8)

Le feu a détruit tout le village de St-Luc de Matane

Il ne reste plus qu'une vingtaine de maisons et l'église.

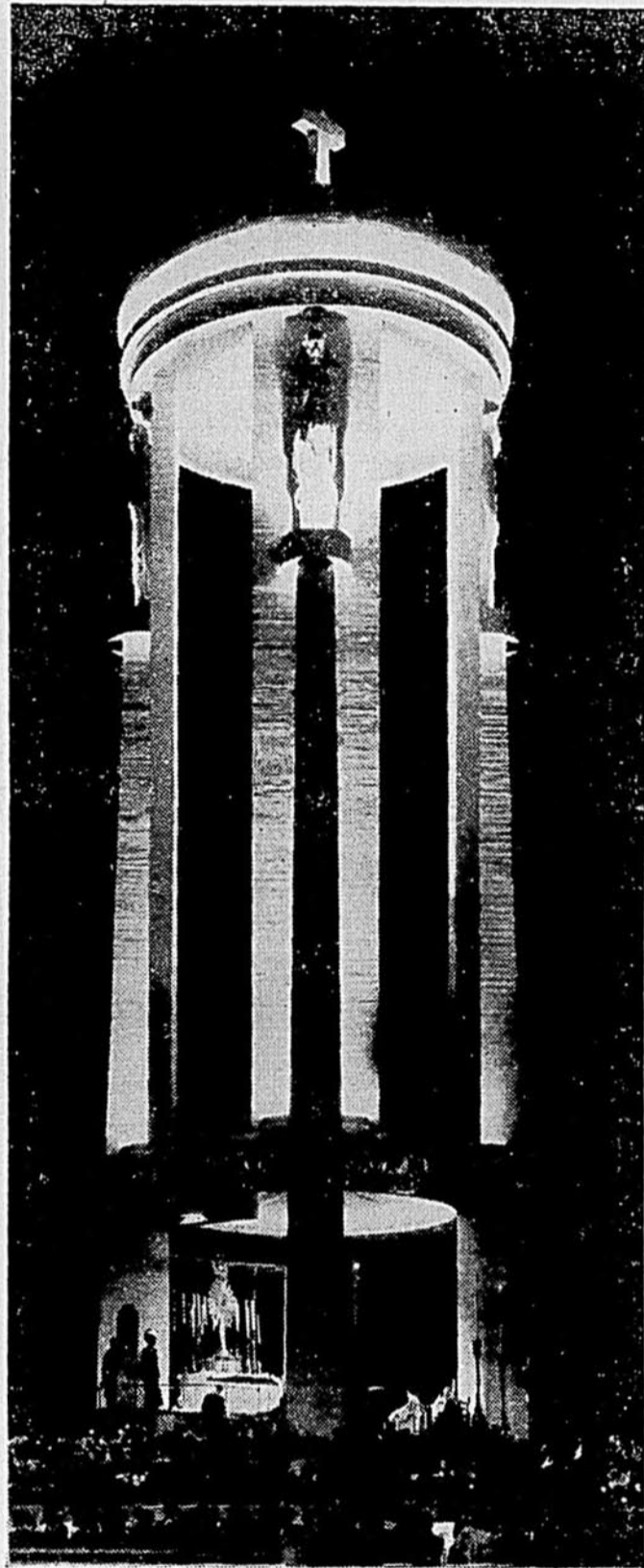
Rimouski, 27. — A vingt-cinq milles du lieu d'un sinistre qui, il y a quelques jours détruisait presque totalement le village de Cherboung, un autre village, celui de St-Luc de Matane, situé à quelques milles seulement du fleuve, a été presque totalement détruit par un incendie dont on en ignore la cause. L'école, trois magasins, deux restaurants, un garage, la salle paroissiale, la boutique de forge et vingt-deux maisons privées ne sont plus qu'un amas de cendres. Le feu a été découvert vers deux heures, mercredi après-midi, dans la salle paroissiale que l'on venait de préparer pour une représentation de vues animées, qui devait avoir lieu le soir.

Lorsqu'on découvrit le feu, il était déjà trop tard. Une bourrasque s'éleva et les flammes jaillirent bientôt par les fenêtres et se communiquèrent aux maisons voisines. Malheureusement on n'avait aucun système de protection contre l'incendie.

Le sénateur Tobin est décédé à l'âge de 73 ans

Bromptonville, 27. — L'hon. sénateur E.-W. Tobin est décédé subitement, vendredi matin, dans sa 73e année. Il avait été député libéral du comté de Richmond-Wolfe, de 1900 à 1930 et avait été nommé sénateur, le 3 juin 1930. Il succomba à une angine de poitrine. Jeudi soir, lorsqu'il se coucha il était en parfaite santé. L'attaque le surprit durant son sommeil, de bonne heure, vendredi, et il mourut deux heures plus tard.

Dans la nuit d'adoration de jeudi à vendredi



Voici une remarquable photo du reposoir érigé à l'occasion du premier congrès eucharistique national qui s'est terminé de façon grandiose dimanche soir fut prise au cours de la messe de minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi. On a dit que plus de 80,000 personnes ont assisté à cette manifestation de foi.

L'état des cultures est normal dans le Québec

L'état des cultures est normal dans la province de Québec, excepté en aval de la ville de Québec, où la température a été anormalement sèche. Les prés, les pâturages et les grains de cette région auraient grandement besoin de pluie. Les perspectives sont excellentes dans les Cantons de l'Est et bonnes dans le reste de la province. Les cultures fourragères annoncent d'excellents rendements et les grains donnent bien.

Les fraises sont récoltées en quantités commerciales depuis le 16 juin dans la région de Montréal, tandis qu'on s'attend de commencer la cueillette le 1er juillet dans la région de Québec. Les perspectives de la récolte semblent très favorables à l'heure actuelle, mais la pluie en décidera. Les pommiers ont abondamment fleuri, mais les fruits sont de beaucoup inférieurs aux premières perspectives. Jusqu'ici, les rapports ne donnent pas

Une usine est détruite par le feu à Valleyfield

Valleyfield, 27. — L'activité industrielle de notre ville vient de recevoir un coup terrible qui aura de graves répercussions pour notre population ouvrière. L'usine de la Valleyfield Paper Mills a été ravagée par un incendie qui a éclaté à midi et 15 jeudi, détruisant en près de deux heures un vaste édifice d'un seul étage mais qui, avec la machinerie peut facilement être évaluée à \$50,000.

La cause de l'incendie est encore inconnue. Personne ne peut donner actuellement la moindre précision. L'on se contente de dire que le feu a fait rage tout à coup pour devenir en quinze minutes tout à fait incontrôlable. A 1 h. 15, l'usine n'était plus qu'un brasier et les trois-quarts étaient déjà réduits en cendres.

La construction tout en bois et recouverte en tôle a été une proie facile à l'élément destructeur qui a ravagé sans pitié malgré les héroïques efforts de la brigade locale.

Un appareil de Montréal (poste 34) vint à la rescousse à 1 h. 30. Les 50 employés sont sains et saufs. A date, on évalue les pertes à \$150,000, car on avait en magasin pour \$100,000 de papier fini.

Cruauté punie

Augustin Choumner, cultivateur de Granby, a été condamné par le recorder Aimé Leblanc à \$5 d'amende sous une accusation de cruauté envers les animaux. L'accusé avait forcé un boeuf qui avait une jambe cassée à marcher sur une distance d'un mille avant de monter dans le camion qui l'avait transporté à Montréal.

Le sénat tient à son amendement au concordat agricole

Ottawa, 27. — Le Sénat tient à son amendement à la loi du concordat agricole en vertu duquel tous les arrangements entre cultivateurs et créanciers devraient prendre fin, 1er janvier 1938, dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan et en Alberta.

On a décidé, en conséquence, d'envoyer un message en ce sens à la Chambre des communes, déclarant que la continuation du concordat dans les sept autres provinces est inutile.

Un sanatorium à Mont-Joli

Québec, 27. — La construction du sanatorium de Mont-Joli est maintenant assurée. Au ministère de la Santé on étudie certaines propositions d'affaires relatives à l'administration de cet hôpital qui sera confiée à des religieuses. Ce sanatorium desservira une population d'environ 90,000 personnes. Le site du nouveau sanatorium est choisi, mais il est peu probable qu'on en commence la construction avant le printemps prochain.

d'estimations sur l'importance de la récolte de pommes. Stimulées par la température chaude et sèche, tous les légumes progressent

Le Bulletin des Agriculteurs

UN MAGAZINE MENSUEL pour les familles rurales, publié le troisième mardi du mois par la Compagnie de Publication Rurale Limitée, avec un supplément hebdomadaire publié le mardi de chaque semaine, à l'exception du troisième mardi du mois, date de publication du numéro mensuel.

R. Raynauld, B.A., M.S.A. Rédacteur
René Soulard Rédacteur-adjoint
G. Moisan Propagandiste de l'Industrie Animale
Roland Charette Directeur de la Circulation

ABONNEMENT: Canada, \$1.00 par année, \$1.50 pour deux ans et \$2.00 pour trois ans, payable d'avance; Etats-Unis et pays étrangers \$1.50 par année, payable d'avance. Les renouvellements doivent être signés du nom et des mêmes initiales apparaissant sur la bande d'adresse, afin de prévenir la duplication. Les abonnés, en donnant leur changement d'adresse, devront aussi mentionner leur adresse précédente et l'adresse du nouveau bureau de poste.

TARIF D'ANNONCE: 70 centims la ligne agate. Pour l'industrie animale, tarif d'annonce sur demande. Les avis d'annulation ou de changements sur la copie doivent nous parvenir vingt et un jours avant la date de publication. Le Bulletin des Agriculteurs est membre de "l'Audit Bureau of Circulation." Copies du rapport A.B.C. sur demande.

ANNONCES CLASSEES: 3c le mot, frais minimum \$1.00.

REPONSES AUX QUESTIONS: On répondra aux questions posées par les abonnés sur les sujets agricoles. En envoyant vos questions, veuillez donner votre nom au complet et votre adresse. On répondra aux demandes de renseignements le plus rapidement possible, soit par la voie de la publication ou par la poste. Si on désire une réponse personnelle, on doit inclure avec la lettre les frais de poste.

TOUTE CORRESPONDANCE sur l'agriculture, l'industrie animale, graines de semences, graines d'alimentation, expériences, les inventions pratiques, etc., en résumé, tout ce qui peut être intéressant et utile aux autres fermiers trouvera bon accueil. Veuillez écrire sur un seul côté du papier. Les manuscrits non acceptés seront promptement retournés, si les frais de poste sont inclus.

Adressez toute correspondance au:
BULLETIN DES AGRICULTEURS
2149 est, rue Ontario
MONTREAL

Quelques réflexions

De grandes fêtes se sont déroulées la semaine dernière dans la vieille capitale québécoise et dans toutes les régions de la province. A Québec le premier congrès eucharistique national a reflété par l'éclat de ses cérémonies le grand congrès international tenu quelques semaines plus tôt à Budapest et rappelait les fêtes de 1910 à Montréal. Toutes les régions de la province ont en outre célébré avec ampleur la St-Jean Baptiste, la fête nationale des Canadiens-français.

Ces fêtes desquelles on se repose aujourd'hui doivent laisser une influence dans notre vie religieuse et dans notre vie nationale. Autrement, leur but ne serait pas complètement atteint.

Le catholicisme a joué un rôle prépondérant dans la vie canadienne-française. Le clergé n'a-t-il pas toujours été le rempart derrière lequel se retranchaient les pionniers aux premiers jours de la colonie et les Canadiens français après la conquête. Encore aujourd'hui, la population de la province de Québec est attachée aux vieilles traditions chrétiennes et elle demeure soumise aux enseignements des représentants de l'Eglise. Tant qu'il en sera ainsi, les doctrines subversives telles que le communisme, le fascisme et les autres théories fallacieuses n'auront pas de prise sur notre race.

Les manifestations grandioses de la semaine dernière en l'honneur de l'Eucharistie ont démontré la grande foi de notre population. La doctrine catholique demeure le flambeau qui éclaire notre race.

Il ne faut pas oublier toutefois le caractère national du congrès de Québec qui a uni dans la même ardeur les Canadiens-français et les Canadiens-anglais. Dans la nuit de jeudi à vendredi une messe a été célébrée dans le parc historique des plaines d'Abraham. Le prédicateur n'a pas oublié de souligner la différence entre 1760 et 1938. En effet, sur le terrain qui avait connu une lutte sanglante entre les deux races du Canada, le Christ réunissait les descendants des combattants quelque 175 ans plus tard.

Cet exemple que l'Eglise nous a donné dans la vie religieuse, ne devons-nous pas le suivre dans la vie ordinaire. La St-Jean Baptiste nous a rappelé nos devoirs envers les nôtres. Sans acrimonie contre les Anglais que nous devons considérer comme des amis et non pas comme des maîtres, nous nous devons d'abord à nos frères canadiens-français. Que les manifestations patriotiques trouvent là leurs suites heureuses.

La population rurale de la province est chargée encore plus que la population urbaine de maintenir les vieilles traditions de nos ancêtres.

Dans le message qu'il adressait à ses concitoyens le président de la Société St-Jean Baptiste, M. Joseph Dansereau, leur demandait de faire un petit examen de conscience. Il leur disait:

Deux conditions sont essentielles au succès de cet événement: l'examen de conscience en quelque sorte national que chacun doit faire lui-même et l'ensemble des manifestations publiques par lesquelles s'affirment

La province a acheté des pouvoirs d'eau

M. Duplessis déclare que l'agriculture et l'industrie minière en bénéficieront

Parlant des initiatives qu'a prises le gouvernement de l'Union Nationale dans le domaine de l'électricité, le premier ministre du Québec, l'hon. Maurice Duplessis, a annoncé que le gouvernement a fait l'acquisition de plusieurs pouvoirs d'eau appartenant à la Noranda Power Company, filiale de la Noranda Mining Company. Ces pouvoirs d'eau sont susceptibles de développer 35,000 chevaux-vapeur.

Les travaux de construction de barrage vont commencer incessamment et dès qu'ils seront terminés, toute la région rurale et minière de l'Abitibi en bénéficiera au point de vue des taux. L'agriculture et l'industrie minière pourront ensuite se développer plus facilement.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de ses experts, a pris en considération que dans les régions minières, l'énergie électrique doit être fournie sans interruption, c'est-à-dire être continue, tandis que dans les centres ordinaires, elle peut être fournie par intermittence. Québec après avoir tiré de l'arrière dans ce domaine, pendant que l'Ontario progressait, s'est enfin ressaisi.

De grandes fêtes se déroulent à Chicoutimi

Chicoutimi, 27. — Les fêtes paroissiales préparatoires à la célébration du Centenaire du Saguenay continuent de se dérouler dans les différentes localités des comtés de Saguenay, Chicoutimi et Lac St-Jean, suivant le programme fixé par le comité central d'organisation.

Neuf autres paroisses ont commémoré le centenaire de l'arrivée des premiers colons au Saguenay. Ce sont: le 18 juin, Albanel, St-Gédéon, St-Jean-l'Évangéliste (canton Bégin); Ste-Anne de Portneuf; le 19 juin, Saint-Joseph d'Alma, Lac-Bouchette, Petit Saguenay, Les Escoumains, Baie-Comeau.

Dans chaque localité, le programme comprend une messe solennelle dans l'avant-midi; des pageants et des jeux dans l'après-midi et le soir; une séance récréative ou des amusements variés.

Ces fêtes préliminaires, commencées depuis le 12 juin dernier, auront lieu dans chacune des paroisses de la région jusqu'au 3 juillet prochain, alors que se dérouleront à Grande-Baie les célébrations du centenaire, proprement dit. Ces célébrations dureront deux mois, juillet et août, et le programme spécial sera répété deux ou trois fois chaque semaine.

On peut se procurer d'autres renseignements en s'adressant au Comité d'organisation, à Chicoutimi, ou à l'Office du tourisme de la province de Québec, à l'Hôtel du gouvernement, Québec.

Les députés rejettent le bill sur le divorce

Ottawa, 27. — Par un vote de 102 à 53, la Chambre des Communes a renvoyé à six mois le projet de loi tendant à augmenter les causes de divorce. Proposé au Sénat, qui l'avait adopté, le bill avait été piloté par M. J. S. Woodsworth à la Chambre.

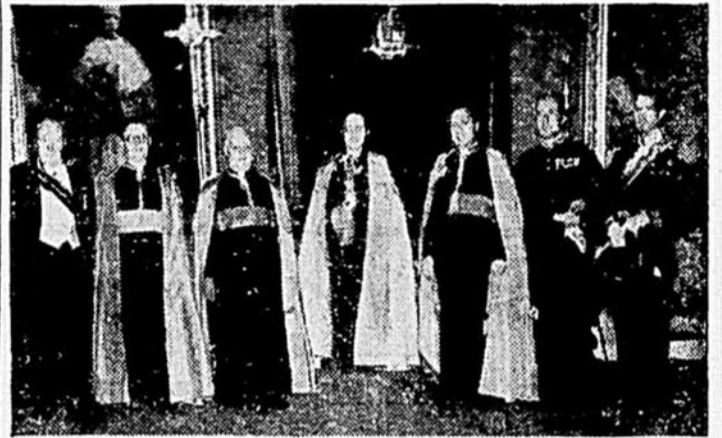
Les conservateurs et les libéraux se sont unis pour demander le renvoi à six mois. Un seul discours a été prononcé, celui de M. Woodsworth.

notre mission, notre nombre et notre volonté de survivre.

Il convient donc que chaque Canadien français se demande, ce jour-là comment il a compris les droits de sa nationalité, comment il a accompli, dans le domaine propre de son action et de son influence, ses devoirs nationaux.

Avons-nous fait cet examen de conscience? Si non, il n'est pas trop tard pour prendre des résolutions afin de vivre conformément à notre idéal.

RECEPTION DE LA DELEGATION PAPALE



(Photo C.P.R.)

Quelques heures après leur arrivée à Québec les membres de la délégation papale furent reçus au palais cardinalice par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Cette photo a été prise dans la salle d'audience. De gauche à droite, le commandeur A. Milani, doyen des avocats consistoriaux; Mgr. S. Ferretto, cérémoniaire pontifical; Mgr. M. Martini, protonotaire apostolique; S. E. le cardinal Villeneuve; Mgr. S. Sericano, prélat domestique; le camérier de cape et d'épée Philippe Sada; et le comte Carlo Nasalli Rocca de Corneliano, garde noble pontifical.

On prévoit un déficit de \$22,900,000 pour l'année financière finissant le 31 mars 1939

Ottawa, 27. — L'hon. C. A. Dunning, ministre des finances, a présenté à la Chambre des Communes les prévisions budgétaires pour l'année 1938-1939.

On relève notamment dans le budget l'abolition de la taxe de vente sur les harnais, les pièces de harnais et les matériaux servant à leur construction. On note l'abolition de la taxe de vente sur les matériaux de construction.

Voici, d'un coup d'oeil, les principaux points du budget fédéral pour 1938-1939.

Aucune augmentation des grands impôts.

Pas de changements tarifaires, fait qui ne s'était pas produit depuis un quart de siècle.

Déficit de \$13,775,000 pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1938, et déficit prévu de \$22,900,000 pour l'exercice financier qui prendra fin le 31 mars 1939.

Bien qu'elle reste en vigueur, la taxe de vente de 8 pour cent ne s'appliquera plus, à partir d'aujourd'hui, à tous les matériaux de construction. D'autres exemptions profiteront aux fermiers et aux pêcheurs.

Nulle modification de la taxe d'accise. Cet impôt ne frappera plus toutefois les pneus et chambres à air qui outillent les automobiles, camions, tracteurs, remorques et motocyclettes, lors de

la vente de ces véhicules au client.

La raison de l'absence de tout changement aux droits douaniers: il importe de conclure auparavant des traités de commerce bilatéraux entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Le fédéral croit que le Dominion doit chercher plutôt des accords commerciaux au lieu de poursuivre une politique isolée de réductions tarifaires.

Nul remaniement dans le taux de l'impôt sur le revenu pour les individus et les corporations, mais Ottawa a haussé sur toute la ligne la taxe sur les dons.

Les compagnies de petits prêts paieront en entier l'impôt sur le revenu.

Les revenus de 1937-1938 se chiffrent à \$516,692,000 et on s'attend que les revenus de 1938-1939 s'élèvent à \$501,700,000.

Les dépenses de 1937-1938 furent de \$530,467,000 et on prévoit que celles de 1938-1939 seront de \$524,600,000.

La dette nette du Canada, au 31 mars 1938, se totalisait à \$3,697,727,000.

Nos exportations, en 1937-1938, montèrent à \$1,148,000,000 et nos importations à \$799,000,000.

On a calculé que pour l'année du calendrier 1937 le revenu national du Canada fut de \$4,830,000,000, soit une augmentation de 13 pour cent sur 1936.

On veut rendre plus agréable la vie des prisonniers

On demande pour eux des miroirs, des rasoirs et plus de loisirs

Ottawa, 27. — La Chambre des Communes a pris connaissance des recommandations de la Commission Royale qui a fait enquête sur les pénitenciers. La Commission était présidée par le juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure.

Voici, en résumé, les recommandations de la Commission:

La nomination d'une commis-

sion de trois membres pour administrer le régime pénitentiaire du Canada; la centralisation fédérale du régime pénitentiaire; la démission du major-général D. M. Ormond, surintendant des pénitenciers, et de plusieurs autres hauts fonctionnaires; les prisonniers devraient avoir plus de loisirs; tout le régime pénitentiaire devrait être révisé; les prisonniers devraient avoir des rasoirs, des miroirs et devraient pouvoir se laver et se baigner plus souvent; les punitions corporelles devraient être appliquées dans les seuls cas de mutinerie, de tentative de mutinerie et d'assaut; les prisonniers faibles d'esprit devraient être gardés dans des asiles; les femmes devraient être gardées dans des maisons de correction situées près de leurs demeures.

La Commission a en outre trouvé que l'emploi des lanieres et du fouet est condamnable, que la censure des livres prêtés aux prisonniers est trop sévère et qu'il devrait y avoir une place d'exécution dans chaque province.

Chronique Municipale



Extraits du Code du Maire et des Conseillers Municipaux

Un bureau des délégués a les mêmes pouvoirs au sujet des chemins et ponts. C.M. 418, 450.

Ce bureau peut exercer sur les chemins, les ponts et les cours d'eau de comté les mêmes pouvoirs qu'un conseil local. C.M. 451b.

Il peut, en particulier, adopter des règlements ou homologuer des procès-verbaux et faire toutes les procédures se rapportant à l'ouverture, la construction, la fermeture, etc., des chemins, ponts et cours d'eau, sous la direction de plusieurs corporations de comté. C.M. 517 et suivants.

Le bureau des délégués se réunit au temps et au lieu désignés dans l'avis de convocation donné aux délégués. C.M. 99.

Cet avis de convocation peut être donné, sur demande écrite, par deux membres du bureau des délégués ou par le secrétaire-trésorier de l'une des corporations de comté.

Cette assemblée est convoquée et tenue de la même manière qu'une session spéciale d'un conseil de comté.

Le lieu de l'assemblée est au choix de ceux qui la convoquent. C.M. 100.

Le secrétaire-trésorier de la corporation de comté est de droit le secrétaire du bureau des délégués. C.M. 102.

Si l'assemblée est convoquée par deux délégués, le secrétaire du bureau est le secrétaire-trésorier de la corporation de comté dont ces deux membres sont les délégués. C.M. 102.

Si les deux délégués appartiennent à différents conseils de comté, le secrétaire du bureau des délégués est nommé par les délégués mais il doit être le secrétaire-trésorier de l'une des corporations de comté. C. M. 102.

Le secrétaire du bureau des délégués tient minutes des délibérations et les dépose, avec tous les autres documents du bureau dans les archives de la corporation de comté dont il est le secrétaire. C. M. 102.

Le secrétaire du bureau des délégués transmet, au bureau de chacun des autres corporations de comté intéressées, une copie des minutes des délibérations des délégués et de tous les autres documents du bureau des délégués. C. M. 103.

Le secrétaire-trésorier de chaque corporation de comté doit transmettre à chaque corporation locale intéressée, dans le comté, copie de toutes décisions du bureau des délégués. C. M. 102.

Quatre des délégués convoqués à l'assemblée forment le quorum du bureau. C. M. 102.

L'assemblée du bureau des délégués est présidée par celui d'entre eux que les délégués présents choisissent et, au cas de partage égal des voix, sur le choix du président, celui des délégués présents que le sort désigne préside l'assemblée. C. M. 104.

Toute question présentée est décidée par le vote de la majorité des délégués présents, le président, comme les autres délégués, ayant droit de voter; au cas de partage égal des voix, la question est soumise au ministre des affaires municipales et celui-ci nomme une personne pour agir en qualité d'arbitre dont la décision a le même effet qu'une décision rendue par le bureau des délégués. C. M. 105.

Les règlements, les résolutions et les procès-verbaux d'un bureau de délégués peuvent être cassés par les tribunaux comme ceux d'un conseil municipal. C. M. 106, 430.

Toute partie intéressée peut se faire entendre par un bureau des délégués ou s'y faire représenter. Elle peut aussi faire entendre des témoins et produire des documents. C. M. 68,72, 73, 106.

BUREAU DES DELEGUES SPECIAL

Un bureau de délégués spécial peut être constitué pour déterminer l'évaluation municipale devant servir de base pour fixer la contribution d'une cité ou d'une ville relativement aux travaux de construction d'entretien, etc.; d'un bureau d'enregistrement ou d'un palais de justice sous l'autorité d'une corporation de comté. C. M. 423.

Ce bureau est composé de trois délégués du comté et de trois membres du conseil de la cité ou de la ville intéressée dûment nommés par une résolution de ce conseil.

Le secrétaire-trésorier du conseil de comté est le secrétaire de ce bureau spécial des délégués dont le quorum est fixé à quatre délégués.

Ce bureau spécial a le pouvoir d'augmenter ou de diminuer l'évaluation totale des corporations locales du comté de façon à la rendre proportionnelle à l'évaluation faite dans la cité ou la ville intéressée. L'évaluation ainsi fixée sert de base aux versements qui doivent être faits au comté par ladite cité ou ville.

L'assemblée de ce bureau est présidée par celui d'entre eux que les délégués choisissent. Au cas de partage égal des voix le président est désigné par le sort. Le président comme les autres délégués a droit de vote. Dans le cas de partage égal des voix la question soumise est référée au ministre des affaires municipales. C.M. 423, tel qu'amendé par 24 Geo. V. c. 83 p. 8.

BUREAU D'UNE CORPORATION LOCALE

Le bureau de la corporation est le bureau tenu par le secrétaire-trésorier en sa qualité officielle. C. M. 74.

Le bureau d'une corporation de village doit nécessairement être tenu dans les limites de la municipalité. C. M. 74.

Celui d'une autre corporation locale peut être établi dans une autre municipalité, même dans un autre comté. C. M. 75 110.

Ce bureau doit être établi dans l'édifice où se tiennent les sessions du conseil à moins qu'un autre endroit ne soit fixé par une résolution du conseil. C. M. 149.

Il faut donc une résolution pour changer l'endroit où le bureau peut être tenu légalement et il en faudra aussi une pour le déménager de nouveau.

Supposons que le bureau officiel de la corporation a été fixé, par résolution au domicile du secrétaire-trésorier; dans ce cas, il faudra une résolution pour déménager le bureau, advenant la nomination d'un autre secrétaire-trésorier.

Le bureau officiel de la corporation doit être ouvert entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi tous les jours juridiques de la semaine à moins que, par un règlement, il ne soit décrété que le bureau ne sera ouvert que certains jours désignés dans le règlement.

Par un tel règlement, il peut être décrété que le bureau ne sera ouvert, disons, que les lundis, mercredis et samedis de chaque semaine. C. M. 391-5.

CADAVRES

Une corporation locale doit faire inhumer à ses frais tout cadavre non réclamé trouvé dans ses limites. La même obligation incombe à une corporation de comté si le cadavre est trouvé dans un territoire non organisé compris dans les limites de la municipalité de comté.

Ces corporations peuvent cependant se faire rembourser à même la succession du défunt ou par la corporation de l'endroit de son domicile. S. R. 1925, c. 153, art. 49.

Les cadavres d'animaux ne doivent pas être déposés dans les rivières, les sources, les ruisseaux et les étangs et ceux qui le font commettent une infraction aux règlements d'hygiène.

(A SUIVRE)

Code du Maire

et des

Conseillers Municipaux

Par P.-A. JUNEAU, C.R.

Cet ouvrage de 400 pages a plus de valeur qu'un Code Municipal

PARCE qu'il est une compilation, par chapitres, des dispositions du Code municipal et de toutes les autres lois tant fédérales que provinciales se rapportant aux affaires municipales.

Parce qu'il donne à toute personne qui suit lire l'avantage de connaître ce que sont les fonctions, les devoirs, les pouvoirs, etc., d'un maire, d'un conseiller, d'un conseil local, d'un conseil de comté, d'un secrétaire-trésorier, d'un inspecteur municipal, d'un gardien d'enclos, etc.

Parce qu'il contient un résumé des règlements d'hygiène et une foule d'autres renseignements utiles.

Parce qu'il est aussi facile à comprendre qu'un livre de classe.

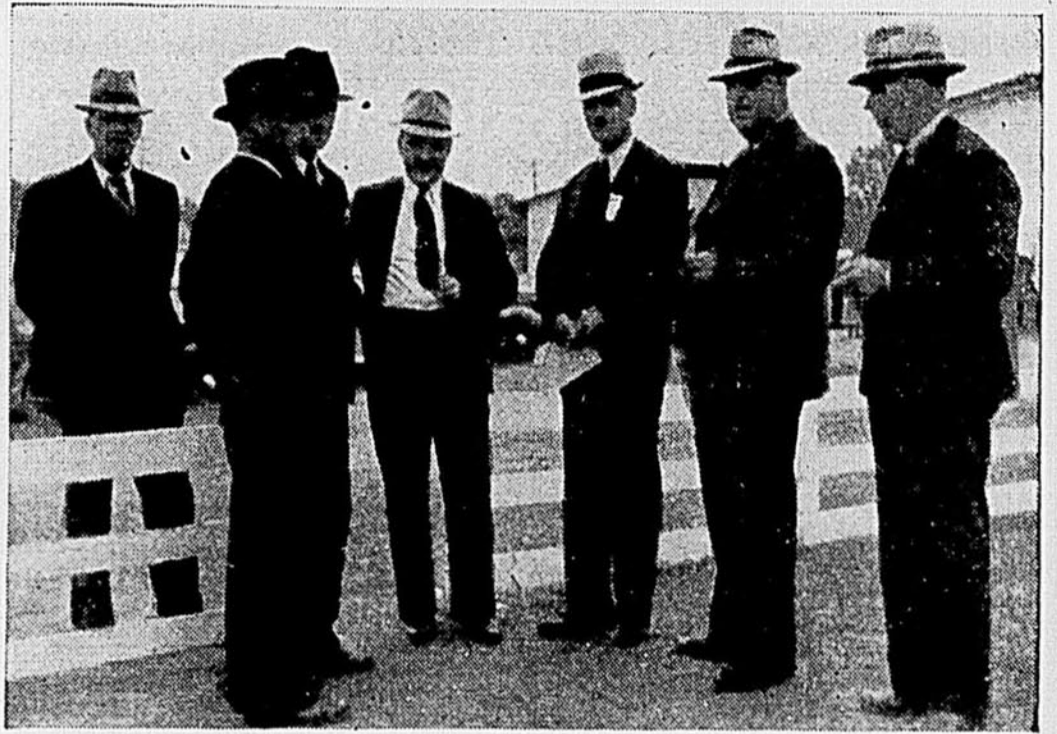
Cet ouvrage est en vente, au prix de \$4.50, dans les principales librairies de Québec et de Montréal et, sur réception d'un mandat de poste, il vous sera expédié, franc de port, par:

'Les Editions Municipales'

Éditées

42, rue Ste-Ursule, Québec, P.Q.

A L'EXPOSITION DE LACHUTE



L'exposition de Lachute a remporté un succès sans précédent. Par une température idéale plus de 15,000 personnes s'y sont rendues. Voici une photo prise au cours de la visite du ministre de l'Agriculture. On y remarque, de gauche à droite, M. M. Côté, un éleveur; M. C. Goodhue, juge des Holsteins; M. Hermas Lajoie, propagandiste de l'Association des éleveurs d'Holsteins de la province de Québec; l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture; R. Charbonneau, secrétaire de l'Association des éleveurs d'Holsteins; et M. H. Hussereau.

L'exposition de Lachute a attiré une foule-record

La température n'a pas laissé à désirer des trois jours de l'exposition.—Nombreux exposants.—Quatre-vingts nouvelles stalles

BEAUX EXHIBITS

Trois jours durant, les 16, 17 et 18 juin, l'exposition de Lachute a attiré une foule qu'on n'avait encore jamais vue depuis l'inauguration de cet important évènement dans la vie agricole de cette région.

La Société d'Agriculture d'Argenteuil tenait cette année sa 112e exposition annuelle. Pendant les trois jours que dure cette fête la température a été des plus clémentes et des plus agréables.

Vu le succès grandissant de cette entreprise, la Société a construit deux tables supplémentaires qui fournissent 80 nouvelles stalles pour loger les bêtes des exposants. Aucune stalle n'a été libre durant l'exposition. On comptait en effet plus de 700 bêtes dans les différents concours.

Le bétail le plus nombreux se formait d'Ayrshires. Il y eut 135 bêtes de cette race. On a exhibé en outre 80 Holsteins, 71 Herseys, 12 Herefords, 14 shorthorns, 27 croisés et quelques Canadiens. Ces quatre dernières races furent exhibées chacune par un seul exposant qui, naturellement, a gagné tous les championnats et prix.

L'exposition de Lachute restera mémorable cette année grâce surtout au grand nombre de chevaux de toutes races qui ont participé aux concours. On a compté plus de 375 chevaux.

L'exposition de volailles a aussi été l'une des grandes attractions. Tout un pavillon lui était consacré et une dizaine d'éleveurs ont exposé.

Les juges des différentes races furent: M. J.-P. Fleury, pour les Canadiens; M. D.-A. McPhee, pour les Herefords et les Shorthorn; M. Stanley Briggs, pour les croisés; M. Hume Grisdale, pour les Jerseys; M. Briggs, pour les Ayrshires et M. Clarence Goodhue, pour les Holsteins.

Les chevaux furent jugés par le Dr J.-W. Fowler et M. Archie Hass.

La section industrielle

Un autre côté intéressant de l'exposition fut, sans contredit, la section industrielle. Parmi les principaux exposants de cette section on a remarqué la General Electric Company, la Gâtineau Power, la Canadian Industries Limited, l'Ogilvie Flour Mills, la Canada Packers, la Bell & Sons, la Fairbanks-Morse, la Home and Industrial Company, fabricants du procédé Nu-Wall; la Ponderie de

Plessisville et plusieurs autres.

La belle réussite de l'exposition est attribuable à tous les directeurs et surtout au secrétaire-trésorier, M. Alex Bothwell, qui, avec son habileté habituelle, a su voir à tous les détails.

Les Holsteins

Les honneurs du jugement furent partagés entre M. Anthime Paquette, de St-Vincent de Paul, qui prit le grand championnat avec Raymondale Silencer; Legault Frères, de St-Hermas, qui, avec Fresnière Inka Carmelle, remporta le grand championnat femelle; M. Joseph Vaillancourt, de Glen Roy, Ontario, détenteur du championnat junior femelle avec Goodyear Countess Illehee.

Le succès remporté à Lachute par les Holsteins revient particulièrement aux éleveurs suivants: MM. A. Paquette, de St-Vincent de Paul; Legault & Frères, de St-Hermas; Wilson Brothers, de Lachute; Albert Daoust, de St-Hermas; Joseph Vaillancourt; de Glen Roy; Daniel McLeod, de Dalkeith, Ontario; et W.-A. Hodges, de St-Laurent.

Les Ayrshires

Pour les Ayrshires c'est W. C. Pitfield qui a remporté le grand championnat avec Les Moines Point Enterprise. Le championnat junior a été accordé à Auchebraun Yogin appartenant à M. J. H. Black, W. C. Pitfield a aussi remporté le grand championnat femelle et le championnat femelle junior avec, pour le premier, Bois de la Roche Cherry 12th, et pour le deuxième, Saraguay Fidelity.

Les autres principaux gagnants des exposants d'Ayrshires sont MM. W. J. Rodger, John Bompas & Sons, W. H. Coverdale, W. Erskine Rodger, la Succession Smeaton White, Cummings Bros. T. E. Kettle, J. P. Bradley, la Suc-

cession Wm. Clark, C. J. Miller, J. B. Cairncross.

Les Jerseys

Le grand championnat des Jerseys a été gagné par M. A. C. Gamble qui était serré de près par la Jersey Health Farms, cette dernière remportant le championnat junior et le grand championnat femelle; par la Succession Ed. Maxwell qui a décroché le championnat junior femelle; et par M. Gordon Poole qui a remporté un grand nombre de prix.

M. John M. Story était le seul exposant d'Herefords. M. Story est d'Ottawa. Le seul exposant de Shorthorns fut M. John A. Hodgins, de Lachute.

Les chevaux

Les principaux gagnants des exposants de chevaux ont été MM. Gilbert Arnold, James Murdock, Jersey Health Farms, John A. Walker, A. T. Cleland, James Lees, Robert Agassiz, M. W. Locke, Ross McAdam, M. & D. Smith, Arthur St-Jacques, Oscar Laurin, Mme. K. F. Grant, Joseph Elie, McQuat Bros., Geo. Murdock, etc.

Le grand champion belge a été l'étalon Dock appartenant à M. Gilbert Arnold; le grand champion Clydesdale a été Craigie Wallace appartenant à M. A. T. Cleland.

La volaille

Les exposants qui ont gagné le plus grand nombre de prix à l'exposition de volailles sont MM. Georges Lézacé, J. S. Kerr, Théo Murdock, le Dr. T. W. Smith, Dougall Cumming, la Succession Ed. Maxwell, Wm. Johnston, Wes Lefave, Jake Combie, D. A. Cumming, Philéas Desjardins, Jersey Health Farms, Luther Crowder et Omer Sauvé.

ÉPARGNEZ ET FAITES DE L'ARGENT PROFITS!

Les Sertisseuses VICTORY

A MAIN OU A POUVOIR

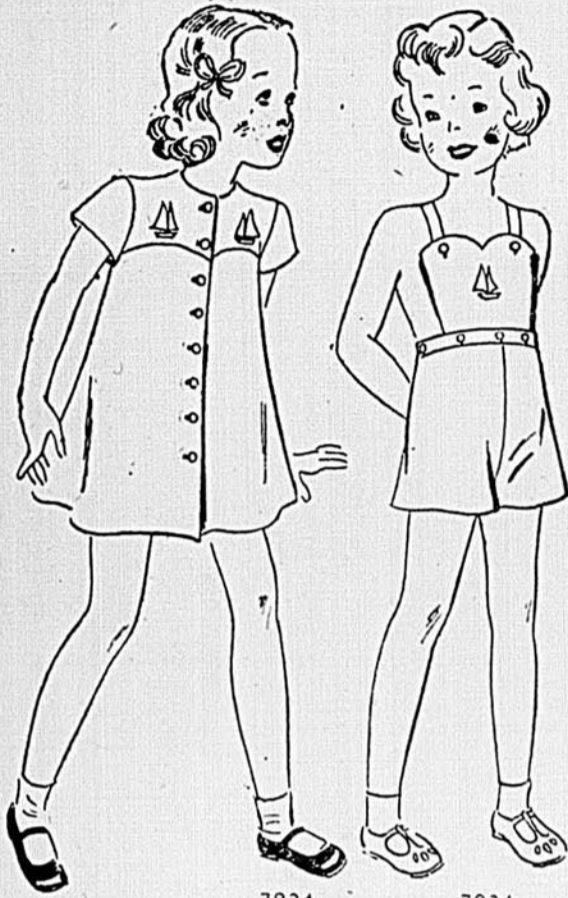
Ecrivez pour catalogue gratuit

Faites de l'argent chez vous avec une Sertisseuse "VICTORY". Modèles perfectionnés, rapides et faciles d'opération. Vendez vos fruits, légumes et viandes à gros profit après les avoir mis en conserve. Des milliers de sertisseuses "VICTORY" sont en usage dans la Province.

MANUFACTURÉES PAR

JOS. MATHIEU, PROP.
VICTORY TOOL CO.
250 ROSE DE LIMA • MONTREAL

Pour le soleil et pour la rue



7834

7834

7834—La robe boutonnée en avant et le costume sont garnis de boutons en appliqué. — Pour grandeur 23, costume, 3/8 verge de matériel n° 35; robe, 1 3/8 verge. Grandeurs 21 à 24 (2 à 6 ans). — 25 sous.

Ce patron est de Butterick. Si votre marchand local ne peut vous le procurer, écrivez à la Compagnie Butterick Inc., 468 ouest, rue Wellington, Toronto, Ont.

Comment fabriquer les sirops de fruits

Les sirops de fruits se font d'une façon générale, en sucrant du jus de fruit à froid, et en le chauffant jusqu'à ébullition. Mais suivant les fruits, la proportion de sucre à employer est différente, et certains jus de fruits demandent pour se bien conserver à être légèrement fermentés avant l'adjonction du sucre. Tels sont les sirops de: groseilles framboisées, framboises, mûres, cassi framboisé, fraises, quatre fruits (groseille, cerise, fraise, framboise).

Dans un linge de fil (ou mieux dans l'étamine spéciale pour cet emploi et qu'on trouve à acheter dans les grands magasins) presser les fruits par torsion au-dessus d'une terrine. Placer la terrine dans un endroit tempéré et recouverte d'une serviette tendue, fixée aux 4 bouts par un poids lourd.

Dès que le jus est coagulé, ce qui demande 20 à 48 heures, suivant l'espèce et la maturité des fruits, on peut ajouter le sucre en poudre.

Pour la groseille framboisée: 1 livre de sucre par livre de jus;

Pour framboise pure: 3 1/2 livres de sucre pas 2 livres de jus;

Pour mûre: poids égal de sucre de jus;

Pour fraise: poids égal de sucre et de fruits.

Mettre le jus sucré dans un chaudron sur feu vif. Dès l'ébullition généralisée sur toute la surface du sirop, retirer du feu et

verser sur un tamis de crin recouvert d'un linge de fils serré et posé sur le dessus d'une terrine de grès.

Laisser le sirop s'égoutter très lentement, sans y toucher. Ne mettre en bouteilles que le lendemain.

Ce sirop bien bouché et tenu au frais dans un endroit sombre se conserve facilement un an et même davantage. Si l'on veut, plus simplement, pour une réunion d'été, deux ou trois pintes de sirop à employer tout de suite, on peut peser les fruits épluchés, prendre poids égal de sucre et un verre d'eau par livre de sucre; mouiller le sucre avec l'eau. Chauffer dans un chaudron et jeter les fruits dans le sirop bouillant. Au bout de 5 minutes verser sur un tamis et laisser le sirop s'écouler sans presser.

Une maison raffinée

Ce sont des menus raffinements, peu frayeux, peu compliqués, dans le terme de votre maison qui marquent la coquetterie et l'intelligence que vous apportez à la tenue de votre intérieur. Veillez à les multiplier chez vous. Tout le monde n'a pas le moyen d'avoir une maison somptueuse, mais il ne faut dépenser que du coeur et de l'esprit pour avoir, ce qui n'a pas de prix, une maison raffinée.

Madame Cuisinetou

Les marmelades
Les oranges, citrons, pamplemousses sont les fruits principalement employés pour les marmelades. Mais les autres fruits tels les gadelles, canneberges, pommettes, poires, ananas, abricots peuvent encore très heureusement nous servir.

Si on emploie des gros fruits et si l'on a le coeur d'obtenir une consistance aussi égale que possible, on doit les couper en tranches minces. Une livre de fruits demande de 3/4 à 1 livres de sucre. Pour que la marmelade garde bien sa couleur et son goût, il importe de la cuire sur un feu vif en l'agitant constamment pour l'empêcher de coller. On fait cuire les marmelades jusqu'à 220 degrés F. et on les laisse refroidir à 176 degrés F. avant de les verser dans les bocaux chauds et stérilisés. Une marmelade bien réussie est claire, brillante, a la consistance de la gelée avec des parties solides de fruits également distribuées dans le mélange.

Il y a des marmelades à conserver, les supérieures, et des marmelades à consommer de suite.

Marmelade de pommes (à consommer de suite)

Peler les pommes et les couper en quartiers; les mettre à cuire dans une casserole avec un bon morceau de beurre et la moitié de leurs poids de sucre. Parfumer à la vanille, au citron ou à la cannelle. Faire cuire à feu doux, en ajoutant un peu d'eau et en remuant constamment. Lorsque la marmelade est cuite, la passer à la passoire, la verser dans un compotier, la saupoudrer de sucre et l'entourer de croûtons frits au beurre ou de petits biscuits et de fruits confits. Pour les autres fruits, procéder de même en tenant compte du sucre qui contient le fruit.

Fausse marmelade d'oranges (à conserver)

2 livres de carottes râpées
Le jus de 4 citrons
3 oranges

Grattez des carottes crues, jeunes et tendres; râpez-en assez pour peser 2 livres. Extrayez sur ces carottes le jus de 4 citrons. Placez dans un bain-marie et faites cuire une heure ou jusqu'à ce que les carottes soient tendres, puis ajoutez la pelure râpée et le jus de 3 oranges et 2 livres (4 tasses) de sucre. Laissez cuire le mélange jusqu'à ce qu'il s'épaississe.

Cette marmelade a un goût excellent mais elle ne possède pas la consistance ressemblant à la gelée d'une marmelade composée entièrement de fruits appartenant à la famille du citron. Elle plaît spécialement aux enfants.

Marmelade ordinaire

1 orange
1 pamplemousse
1 citron

Ajoutez 3 chopines d'eau froide à chaque chopine de fruits finement tranchés et laissez reposer une nuit. Recouvrez d'eau les graines et la fibre blanche dans un bol séparé et coulez le liquide provenant des graines dans l'orange le lendemain matin. Faites bouillir 15 minutes et laissez encore reposer une nuit. Pesez, le jour suivant, et ajoutez 1 livre de sucre granulé à chaque livre de fruits. Agitez bien et faites bouillir jusqu'à ce qu'un peu de gelée

se forme. Versez dans des bocaux et une fois refroidie recouvrez de paraffine fondue.

Marmelade de citrouilles

12 livres de citrouille
1 livre de gingembre vert
2 citrons

Coupez le fruit en bandes d'un pouce carré et d'un huitième de pouce d'épaisseur. Préparez le gingembre et épluchant et en coupant en tranches minces et en faisant bouillir une heure dans un sirop composé de parties égales de sucre et d'eau. Tranchez les citrons comme pour une marmelade ordinaire. Mettez le tout dans une chaudière à conserve et laissez reposer 24 heures, après quoi ajoutez une quantité égale par poids de sucre. Faites bouillir environ 1 1/2 heure ou jusqu'à ce que le fruit devienne transparent puis embouteillez.

Marmelade de pêches et de pommes

Employez des parties égales de pêches et de pommes, coupées par petits cubes. Ne pelez pas les pommes si elles ont une belle couleur. Ajoutez trois parties de sucre pour quatre de fruits. Faites cuire lentement le mélange jusqu'à ce qu'il soit épais et clair. Mettez-le dans des bocaux propres et

A propos de l'ail

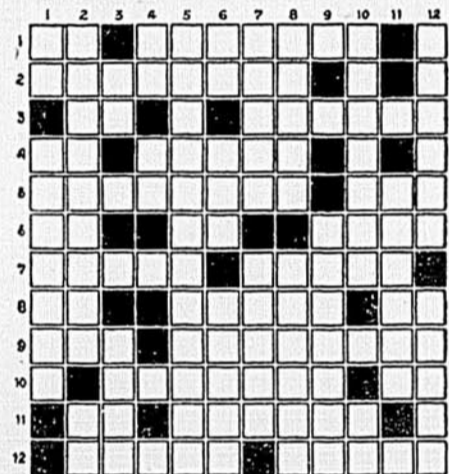
Les anciens Egyptiens faisaient de l'ail un dieu; il était en horreur aux Grecs. Chez les Romains, il faisait partie de la nourriture des soldats. En France, il excite une répugnance presque générale et n'y est guère en usage que comme condiment, pour relever la fadeur de certains aliments; pour la généralité des habitants du Midi, au contraire, c'est un mets délicieux.

L'ail est un stimulant très actif. Sous ce rapport, il jouissait déjà chez les Anciens d'une grande réputation. On prétend que les soldats romains en mangeaient pour s'exciter au combat. Virgile parle dans ses oeuvres d'un mélange formé de serpolet et d'ail qu'on servait aux moissonneurs accablés par la chaleur du jour. Encore aujourd'hui, on le donne aux coqs et aux chevaux dans le but d'augmenter leur ardeur pour les combats ou pour la course. Disons enfin, en marge, aux personnes qui, aimant le goût de l'ail, se privent d'en manger à cause de l'odeur désagréable qu'il communique à l'haleine, qu'il suffit, pour faire disparaître cette odeur, de manger de la betterave rouge cuite sous la cendre, ou des fèves crues, ou du persil.

chauds et bouchez hermétiquement. On peut aussi employer des parties égales de rhubarbe, de pêches et de pommes.

Problème de mots croisés

PROBLEME NO 70



HORIZONTALEMENT

- 1.—Pourvu que.—Petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre.
- 2.—Marque l'allégresse.
- 3.—Adverbe de lieu.—Amande recouverte de sucre durci.
- 4.—Du verbe pouvoir.—Décision.
- 5.—Amas d'ossements.—Du verbe avoir.
- 6.—Dans la gamme.—Pronom.—Groupe d'îles, près de Venise.
- 7.—Nom vulgaire d'un papillon du genre vanesse.—Met de niveau les pierres d'une construction.
- 8.—Préposition qui indique l'ordre.—Plante potagère.—Espace de temps.
- 9.—Roi de Juda.—Basse, grossière.
- 10.—Trait délé qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre.—Conjonction.
- 11.—Pièce de charpente sur laquelle on pose les lampions.—Figures exposées à l'adoration.
- 12.—Ensemble des animaux que produit une région déterminée.—Dont on se sert ordinairement.

VERTICALEMENT

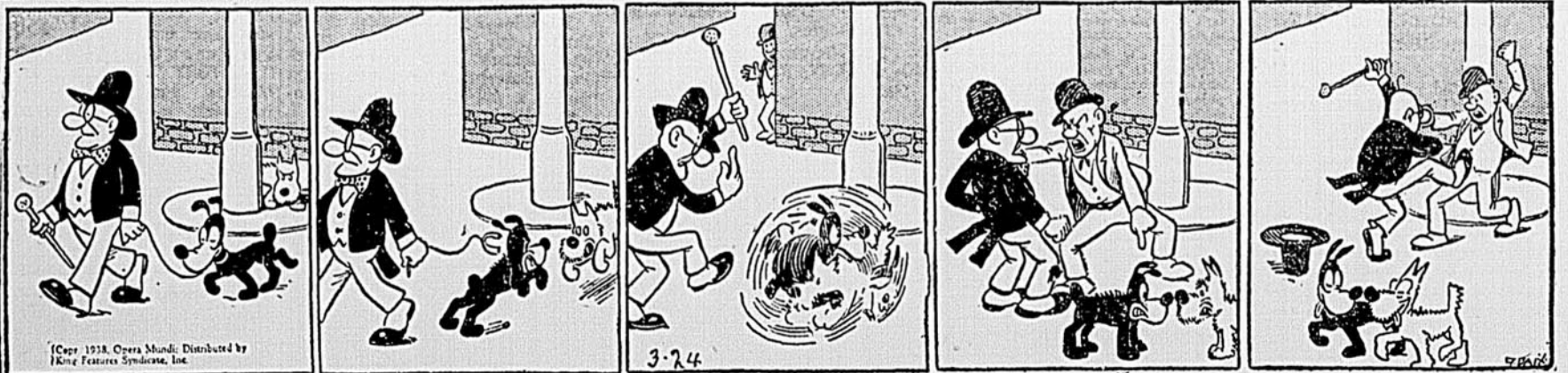
- 1.—Adjectif possessif.—Extrémité renflée du fût d'un pistolet.
- 2.—Erreurs des sens qui font prendre l'apparence pour la réalité.—Confère toujours vert.
- 3.—Note de la gamme. — Graminée d'Algérie dont on fait du papier.
- 4.—Pronom démonstratif. — Article contracté.

- 5.—Qui est au-delà des monts.
- 6.—Accueilli.—Du verbe rire.—Sec.
- 7.—Espèce de gros canard.—Navire de guerre.
- 8.—Sorte de pâtisserie.—Achévé.
- 9.—Se dit des nations dont la langue vient du latin.
- 10.—Matières propres à fertiliser les terres.—Tellement.
- 11.—Qui n'existe que dans l'imagination.
- 12.—Duo de petites dimensions.—Sans tache.

Solution No 69

G O U V E R N E M E N T
R I S E R E O C A
I S A R O C T R O I
M I G R A I N E U R E
A V E U X N A S
C E E I N S T E I N E
E T A O R M E
E L I M I N A T I O N
S E R E I L T I R
E P A I S S E C E L A
M E S S U C R E G
E U E C R E V I S S E

LE PROFESSEUR NIMBUS



par DAIX

Catherine Tekakwitha serait bientôt béatifiée

Cité Vaticane, 27. — Une jeune fille, d'origine indienne, convertie au catholicisme en 1667, par les Pères Jésuites, missionnaires dans cette région qui est aujourd'hui l'Etat de New-York, serait bientôt portée au rang de bienheureuse, a-t-on appris aujourd'hui.

Cette jeune fille est Catherine Tekakwitha, surnommée le "Lys des Mohawks". Après sa conversion, elle voyagea parmi les tribus des Mohawks, dans les régions de Ticondéroga et de Fonda, enseignant les Indiens et soignant les malades. Elle vint au Canada, en compagnie de plusieurs pères jésuites et vécut à Caughnawaga, avec une indienne catholique, convertissant autour d'elle tous les indigènes avec lesquels elle était en contact.

La jeune fille mourut à Caughnawaga en 1680, après un douloureux martyre, subi pour sa foi. Des chanelles ont été érigées à Aurienville, N.Y. où elle serait née et à Fonda, par les soins des Jésuites et des franciscains.

Un ancien coffre indien en bois, vieux de 250 ans et contenant des requêtes rédigées en divers dialectes et écrites en indien sera remis au Saint-Père, par Mgr Ezidio Vagonzzi, auditeur de la Légation apostolique à Washington, lorsqu'il sera reçu par le Pape, en audience privée. Ces requêtes viennent des missions catholiques des Etats-Unis et du Canada.

La peine de mort

Berlin, 27. — Un décret édicte la peine de mort contre tous ceux qui feront arrêter des automobiles en vue de commettre des vols de grand chemin.

Pour l'après-midi



Jolie robe d'après-midi avec ceinture de toile entièrement brodée à la main.

Bonnet et gants crochetés par Mayfair



Dessin No 393

Les gants de fil crochetés jouissent d'une très grande vogue cet été. Ils sont si frais et si attrayants. Leurs couleurs peuvent s'harmoniser ou former contraste avec vos toilettes estivales. Tricotez-vous une petite calotte de même matériel et vous voilà prête pour une ballade dans le village voisin ou pour vous promener ou flâner dans votre petite ville. La calotte peut être faite de fils d'or ou d'argent pour le soir ou de raffia ou chenille pour le jour. Enlevez le ponpon de fil, remplacez-le par des fleurs ou tout simplement par un noeud de velours pour vos visites.

Le patron contient des instructions détaillées sur la façon de tricoter les gants. Les pointures varient entre 6-6½, 7-7½. Ce patron contient aussi toutes les indications nécessaires pour la fabrication de la calotte; et un diagramme des points à faire.

Adressez votre commande:

Service des patrons — LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

2149 est, rue Ontario, Montréal, Qué.

Ecrivez lisiblement le numéro du patron désiré, les mesures, s'il y a lieu et votre nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Inclure 25 cents soit par bon postal, ou argent sous pli recommandé. Les patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Les instructions sont fournies en français.

No.

Nom

Adresse

A nos lectrices

Nous rappelons à toutes nos lectrices que le courrier leur est ouvert gracieusement, c'est-à-dire gratuitement. Il suffit de nous écrire pour avoir réponse en nos colonnes, sous votre nom ou sous pseudonyme si vous le désirez.

Nous prions nos lectrices d'adresser leurs lettres comme suit: Page féminine, "Bulletin des Agriculteurs," 2149 est, rue Ontario, Montréal.

Nous répondons à toutes les correspondances. Les questions doivent être écrites lisiblement. On ne peut poser plus de deux questions à la fois.

Les femmes vivent longtemps en Turquie

La Turquie détient le record mondial de la longévité. Et quelle longévité! Dans cet heureux pays, les centenaires abondent. Et le dernier recensement établi dans la République d'Ataturk assure qu'il y a 6,300 personnes ayant dépassé l'âge de cent ans.

Or, parmi celles-ci, ce sont les femmes qui semblent être les virtuoses de la longévité. Sur 6,300 centenaires, on compte, en effet, 4,000 femmes. Une proportion de deux tiers, c'est assez joli.

Malgré tout, nous apprend Excelsior, le champion de cette course aux années est un homme âgé de cent cinquante-sept ans. Comme un journaliste lui demandait s'il possédait une formule spéciale pour traverser ainsi le temps.

—Je ne fume pas, lui répondit le cent-cinquantenaire, je ne bois pas une goutte d'alcool, et je suis toujours d'excellente humeur.

En somme, une formule assez facile à adopter.

Oblat tué par la foudre

Chicoutimi, 27.—Le frère Ernest Roux, de l'ordre des Oblats, a été tué par la foudre, mardi dernier, à la Pointe Bleue, dans le district du lac Saint-Jean.

BILLET

Les plus belles femmes

J'ai questionné une femme de quarante-sept ans remarquable par la fraîcheur de son teint, la souplesse de sa démarche, la jeunesse favorisant encore toute sa personne. Voici ses réponses:

"Je me suis mariée à vingt-six ans; j'ai eu cinq enfants. — Je me suis appliquée à toujours bien accepter les contretemps et je me suis contentée des joies les plus simples et des plaisirs les plus sobres. — Je n'ai jamais pris d'aide dans ma tâche excepté à la naissance de mes enfants. Nous avons une grande maison assez confortable. Chaque été je cultive un jardin suffisant pour la famille et j'éleve de cinquante à soixante-quinze poulets. Au plus fort des travaux, je traie les vaches mais mon mari n'a jamais demandé que je travaille aux champs. — Je me suis toujours couchée à bonne heure et j'ai toujours bien dormi. — Ma santé s'est maintenue assez bonne. Mon mari et mes enfants n'ont jamais été malades. — J'adopte les modes simples et confortables et je fais moi-même la couture nécessaire à la famille et à la maison. — Je ne me suis jamais fardée. Le matin, j'emploie une lotion que je prépare moi-même avec de l'eau bouillie, du sel à médecine et quelques gouttes de parfum. Mes cheveux ont blanchi sans que j'aie songé à les teindre. Le samedi, je les frise avec des bigoudis et je les brosse presque tous les jours."

Ces réponses, je les offre à la réflexion de "Chagrine" qui m'écrivait avoir des goûts trop raffinés pour les "labeurs grossiers de la ferme". Et j'ajoute: Vous voyez bien que le travail de la ferme accompli avec méthode et intelligence est le plus beau sport que puisse désirer la jeunesse! Il s'agit de l'accepter avec bienveillance, de l'accomplir avec bonne humeur. On en vient à l'aimer. Regardez les campagnardes qui aiment et qui travaillent, qui se tiennent propres et qui ont du goût, qui dégagent, à leur insu, une grandeur simple et digne. Et dites-moi si elles ne sont pas les plus belles parce que les plus nobles et les plus heureuses?

GRANDE-SOEUR.

Courrier des Abeilles

Marguerite L. B.—Monsieur

Henburn, premier ministre d'Ontario est né à St. Thomas, Ont. de parents canadiens. Il a reçu son éducation au même endroit où il s'est établi une ferme. — Il n'existe aucun procédé pouvant faire disparaître les cicatrices. Consultez un spécialiste qui recommandera peut-être les traitements électriques parfois salutaires.

Nuit de rêves.—Cette poésie n'en est pas une parce qu'elle n'est soumise à aucune règle de versification. — Le cours de garde-malade dure trois ans. Pour y être admise, il faut au moins pouvoir fournir un diplôme élémentaire, un certificat de bonne santé et de moralité. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, ouest, rue Prince-Arthur, Montréal.

La Madona.—Votre lettre toute entière est de mon goût. Merci pour vos aimables paroles et bienvenue toujours.

Fleur des neiges.—Si c'est un manteau de valeur, vous feriez mieux de le confier à un nettoyeur. Voici un procédé pour les flanelles blanches: Plongez-les dans une eau savonneuse chaude que vous préparez avec du savon qui doit être entièrement fondu quand vous y mettez les flanelles. Remuez souvent sans trop les froter à moins qu'elles ne soient très sales; laissez tremper une demi-heure. Préparez un deuxième bain dans lequel vous ferez bouillir de l'eau avec un morceau de savon de Marseille. Après dissolution, ajoutez l'eau froide nécessaire pour obtenir un bain tiède dans lequel vous mettez les flanelles déjà nettoyées; foutez-les pour bien faire sortir ce qui reste et rincez ensuite à l'eau tiède deux ou trois fois, pressez sans tordre pour bien essorer et faites sécher à l'ombre. — Pour votre feutre blanc, après l'avoir délavé de toute garniture, débarrassé de toute poussière, enduisez-le de farine bien sèche que vous faites pénétrer avec une petite brosse dure. Ceci fait, enveloppez le feutre dans une serviette et laissez-le une journée à l'abri de l'air. Tapez-le ensuite à petits coups avec le revers de la main, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun nuage de poudre. Cette opération doit se faire au grand air. Si le feutre était très terni, recommencez une deuxième fois.

Brunette de 18 ans.—Vous ferez disparaître cette tache de café en vous servant d'un jaune d'oeuf délavé dans de l'eau tiède dont vous lavez la tache plusieurs fois, rincez à l'eau claire. — Ce matériel se lave et se repasse très bien et vous réussirez certainement si votre robe n'est pas garnie de fronces difficiles à repasser. Employez une eau légèrement savonneuse additionnée d'un peu de gros sel et de vinaigre.

Mémoire.—Lavez l'argenterie dans une eau savonneuse chaude. Rincez à l'eau propre, essayez et

quand elle est bien sèche, frottez avec une peau de chamois. Brossez avec une brosse douce les parties moulées en creux et en reliefs.

Laideron.—Ces dartres proviennent de la sécheresse de votre peau. N'employez jamais de savon. Le soir, lavez votre figure à l'eau chaude et enduisez-la d'une crème de nuit (cold cream) en la faisant pénétrer par un léger massage. Le matin, servez-vous abondamment d'une crème de jour grasse; laissez reposer vingt minutes sur votre figure; enlevez la graisse en surabondance et maquillez-vous légèrement.

Mirette.—La pierre de novembre est la topaze et la fleur, la verge d'or. — Frédérique signifie pacifique.

Mlle B. Bergeron, Frontenac. Originale.—Merci pour vos aimables lettres et bienvenue toujours. GRANDE-SOEUR.

Mlle Meris.—Cette jeune fille, si elle est aimée honnêtement, devrait, à mon sens demander la to érance, dans ses sentiments, et la stabilité.—Raymonde, Gilberte, Andrée, Denise, Lucie, Louise, Mario, Camille, Denis, Jean, Pierre sont des noms que j'aime.

Amoureuse Fidèle.—Oui, il faut essayer de vous faire un autre ami puisque vous ne pouvez compter sur celui que vous aimez. Essayer d'être aimable, gaie; montrez-vous heureuse, jeune, ardente et, vous verrez, un autre bonheur plus durable vous sera accordé.

Coeur de Brunette.—Puisque vous-même aviez manifesté le désir d'une entrevue, il eût mieux valu tout confier. Maintenant, n'écrivez que pour inviter ce jeune homme à la réunion de parents en question. Alors, vous pourrez reprendre cette conversation s'il vous accorde les mêmes sentiments. Vous accepterez un échange de correspondance s'il vous le demande, mais vous ne devez pas prendre vous-même cette initiative. — Un mois peut s'écouler entre la réception et la réponse d'une lettre simplement amicale. — Toute lettre bienveillante demande une réponse. — Oui, une telle toilette conviendrait bien pour la campagne.

Reine Elle.—Notre principale édition du mois a dû, à deux reprises déjà, vous porter ma photographie. Dêque?

Pauvre Maman.—Il faudra me donner vos noms et adresse, n'est-ce pas? —Vous trouverez prochainement les recettes demandées dans la rubrique de Madame Cuisinetou.

Coeur des Coeurs.—Je vous conseille de ne jamais faire composer vos lettres par autrui. Les sentiments d'amour diffèrent avec chaque coeur et c'est la personne elle-même qui peut exprimer réellement ce qu'ils sont. — Les grandes phrases ne réussissent guère. Dites simplement à cette jeune fille que sa présence vous était une consolation sans pareille, que vous avez appris à vivre pour elle et que vous souhaitez ardemment que cette absence ne fasse qu'approfondir davantage des sentiments réciproques. Bonne chance. GRANDE-SOEUR.

Journées des jeunes agriculteurs à l'école de Sainte-Martine

Voici le programme des journées des jeunes agriculteurs les 30 juin et 5 juillet:

- 10 hrs. a.m., arrivée.
- Visite: Jardin-Pâturage—Expériences sur les pois et avoine.
- 12 hrs. a.m. Lunch. (Chacun apportera son lunch) Café et crème glacée fournie par l'École.
- 10—Discours: M. N. April, agr. rég.—Bienvenue; M. Ministre ou Sous-Ministre de l'Agr.; M. l'abbé Dulude, aumônier Ecole d'Agr.; M. J. C. Magnan, chef Service Ens. Agr.; M. Gérard Demers, prés. gén. J.A.C.
- 11—Discussions et suggestions.
- 12—Conférence de M. L. Crevier, sur l'élevage des dindes.
- 40—Etable: Concours d'appréciation sur les pores et les vaches. (Prix importants aux gagnants) Le 5 juillet
- 10 hrs. a.m. Arrivée. Visite de la ferme. Exploitations par M. P. Robert.
- 12 hrs. a.m. Lunch: (Chacun apportera son lunch) Café et crème fournie par l'École d'Agr.
- Discours: M. N. April, agr. rég. Bienvenue—M. Aug. Boyer, M.P.P.
- Conférence: McM. André Auger, chef, Service Grande Culture sur l'Organisation des fermes. 20M.M. Hudon: Coopération.

Les expéditions d'animaux vivants pendant les chaleurs

Il ne suffit pas de rendre ses animaux vivants sur le marché pour que l'on soit satisfait. Bien des sujets doivent être déclassés par suite du manque de soins reçus de la part des expéditeurs; ainsi arrive-t-il trop fréquemment qu'un porc susceptible d'être classé comme sujet de choix lors de son départ de la ferme ne soit plus que boucher lors de la vente.

Voici quelques conseils dont on pourra fort avantageusement tirer parti:

- 1.—Les animaux que l'on doit expédier sur les marchés ne devraient jamais être "bourrés" d'aliments. Rien n'est si dangereux pour provoquer la mort par asphyxie, particulièrement dans le cas du porc qui se défend très mal contre la chaleur.
- 2.—Toujours manipuler les animaux avec douceur. Ca ne sert à rien de rudoyer des animaux; on ne fait que les énerver et rendre leur manipulation plus difficile. De plus, l'excitation les réchauffe et augmente les chances de pertes.
- 3.—Dans le cas d'expéditions de pores, il est préférable d'utiliser du sable comme litière plutôt que de paille; il est bon de l'arroser abondamment avant et après le chargement.
- 4.—Ne pas surcharger. Très important à ce temps-ci de l'année.
- 5.—Ne pas exposer les sujets au soleil avant le chargement; les protéger par des abris dans un endroit où la circulation de l'air se fait librement.
- 6.—Lorsque la chose est de tout possible, il serait à souhaiter que l'on suspende des sacs contenant des blocs de glace dans les chars. Trois ou quatre poches ainsi suspendues dans un char empêcheraient parfois des pertes de plusieurs centaines de dollars.
- Voici maintenant quelques autres conseils destinés à ceux qui font l'expédition de leurs sujets par camions:
- 7.—Faites en sorte que vos expéditions n'aient pas à voyager pendant la partie la plus chaude de la journée.
- 8.—Dans le cas des pores, les arroser avant et pendant le trajet.
- 9.—Arrêtez souvent pour vous rendre compte de ce qui se passe dans votre camion; mais que ces

Le "Vrai Mystère de la Messe"

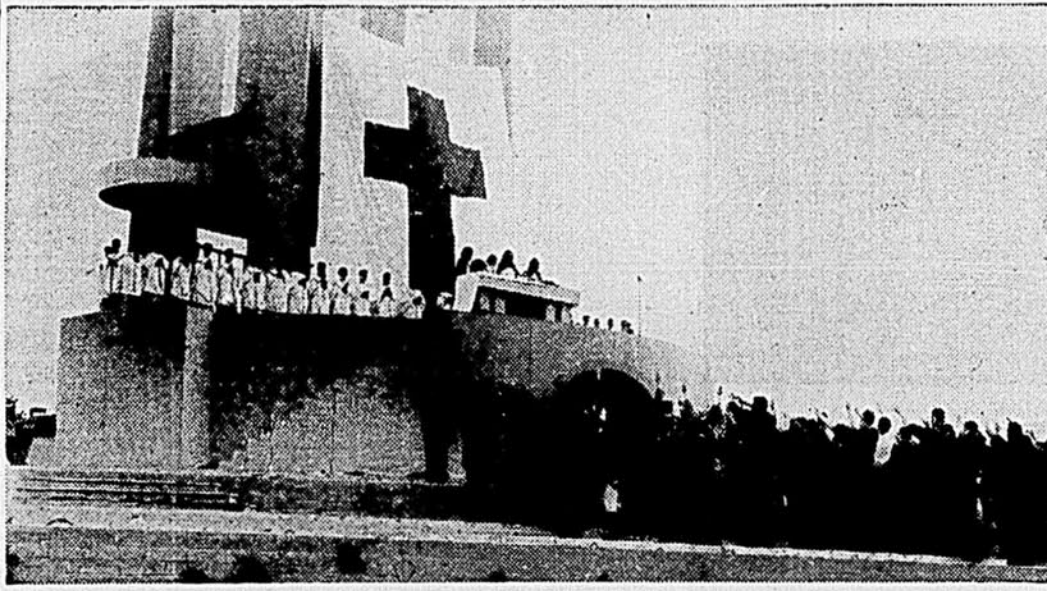


Photo prise pendant la représentation du "Vrai Mystère de la Messe" d'Henri Ghéon, vendredi après-midi, au reposoir des Champs de bataille.

arrêts ne soient pas prolongés outre mesure.

10.—Voyez à ce que le camion soit bien aménagé pour le transport des animaux; partitions et ponts solides; ouvertures suffisantes pour assurer une circulation convenable d'air; bonne litière; conducteur prudent.

11.—N'oubliez pas que la Société Protectrice des Animaux a un agent en permanence sur notre marché et que cet agent doit faire son travail, à vos dépens parfois. ALFRED SAVOIE.

Vibrant hommage...

(suite de la page 1)

Les prêtres et les Pères portaient allumés, ces petits fanaux à motifs religieux qui avaient déjà fait l'émerveillement de la foule à la grand-messe de minuit de vendredi matin. Après eux vinrent les Chanoines et les Prélats, et enfin le très digne cortège des Evêques et les Archevêques, chacun d'eux encadré de diacres d'honneur en purplis portant de gros cierges allumés, et suivis d'une escorte civile.

Le dais suivant immédiatement avec Son Eminence le Cardinal-légit au centre, élevant l'ostensoir du saint Sacrement au bout des bras; Fête-Dieu prolongée qui précipitait tout le monde à genoux.

D'autres prélats refermaient la procession sur le dais, précédant d'énormes groupes de notables à la tête desquels marchaient le lieutenant-gouverneur de la province, M. E.-L. Patenaude, le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, les hon. P.-J.-A. Cardin et Fernand Rinfret, plusieurs membres du Sénat canadien, le premier ministre de la province, M. Duplessis, des conseillers législatifs, l'hon. Adélard Godbout, M. Marc Trudel, vice-président de l'Assemblée Législative, des membres de l'Assemblée Législative, des magistrats en tricolore: S. H. le maire Lucien Borne, de Québec, S. H. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, des échevins de Québec, et autres.

Enfin, les recteurs d'universités, le chanoine Arthur Robert, de Laval; Mgr Olivier Maurault, de Montréal; Mgr Camille Roy, vice-recteur à Laval; des professeurs d'université, des étudiants, enfin la foule.

Ce flot humain grossi à la fin de ses propres spectateurs se déversa dans le vaste parc des Champs de Bataille, comblant toutes les estrades érigées autour du reposoir.

"Dieu soit mille fois loué. Cette cité de Champlain et de Laval, quel spectacle ne donne-t-elle pas aujourd'hui. C'est un véritable temple partout, s'écria Son Eminence, une fois parvenu au faite du reposoir, après avoir parcouru à pieds environ trois milles, ne s'étant arrêté qu'une seule fois, au seuil d'un hôpital pour y bénir les malades. Et, à la suite d'invocations qu'il fit, chacun répéta "Vive Jésus dans l'hostie".

"Nous vous adorons, Roi des Nations, Roi des Coeurs", disait Son Eminence, et la foule répondait à cette impressionnante litanie.

"Nous regrettons que dans l'Em-

Excellente publicité pour les produits avicoles québécois

Grande démonstration réussie à l'hôtel Mont-Royal de Montréal

Pour la première fois au Canada, il s'est tenu, il y a deux semaines, à Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, une magnifique exposition de poulets abattus et des oeufs que la province de Québec exporte en Angleterre à l'état frais.

L'entreprise a été couronnée de succès. Les brillants étalages du ministère de l'Agriculture provincial, section avicole, préparés avec le concours de M. Jos. Morin, expert étalagiste du service de l'enseignement agricole, ont montré comment la province de Québec est organisée pour promouvoir les intérêts de l'industrie avicole. D'autre part, les ravissantes boîtes de poulets de grill abattus, contribution des couvoirs coopératifs certifiés du Québec ont été, durant toute la journée, un sujet d'attraction inusité pour l'élite de la société féminine de la métropole, les commerçants, les maîtres-cuisiniers de nos hôtels et restaurants fashionables ainsi que les nombreux voyageurs et touristes qui, à ce moment de la saison fréquentent le somptueux hôtel qu'est le Mont-Royal.

Cette exposition nouveau genre, a été organisée à l'occasion de la

convention annuelle de la section avicole de la "Canadian Produce Association". On a voulu faire de cette journée un événement qui fasse époque dans les annales du grand commerce des denrées agricoles. On y a très bien réussi et les promoteurs ont lieu de se féliciter de l'affluence de visiteurs qui ont fréquenté la salle de bal de ce lieu hôtel à cette occasion et assisté aux intéressantes conférences données par des experts aviculteurs sur diverses phases de l'élevage de volailles. Ces conférences agrémentées tantôt par des projections lumineuses tantôt par le film sonore ont fait excellente impression chez les auditeurs et auditrices. Nous en espérons d'heureux résultats car nous n'avons réellement pas souvenir que l'une meilleure publicité ait encore été faite pour démontrer l'excellence de nos produits avicoles.

Tous les couvoirs coopératifs ont participé à cette exposition. Dans l'espace d'une quinzaine, les exposants ont préparé environ 3,000 sujets desquels les exhibits admirés lundi dernier furent choisis.

pire il soit question d'un congrès anti-Dieu", reprit le Cardinal, et la foule répondit encore: "Vive Jésus dans l'Hostie".

Ces mots, entrecoupés de cantiques comme "La voici l'agneau si doux" et "Ave Maris Stella", revinrent encore sur les lèvres des fidèles qui, à la fin, étendirent tous les bras en croix pour dire qu'ils sont tous "des chrétiens vivants".

La messe, célébrée à dix heures, dans la matinée, avait été une apothéose semblable. A ces deux manifestations si près l'une de l'autre que la fin de la première fut le commencement de la seconde, cent mille personnes environ participèrent.

Le Cardinal-légit

Au début, Son Eminence annonça à la foule que dans quelques minutes l'on aurait l'immense bonheur d'entendre la voix de Sa Sainteté le Pape Pie XI et de recevoir sa bénédiction.

"Le spectacle qui s'offre à mes yeux, en ce moment, dit-il, est incomparable de beauté et de signification religieuse. Je crois que c'est la première fois dans notre pays et même dans l'univers que le Saint-Sacrifice de la messe est offert de façon aussi belle devant une foule de près de 100,000 personnes réunies au pied du Saint Autel, sans compter ceux qui, dans différents autres pays et jusqu'au Vatican, peuvent suivre cette émouvante cérémonie. C'est un acte religieux envers le Dieu Très Haut, Maître de toute chose, envers le Christ qui s'est fait homme et qui a pris notre nature pour réparer, par son sacrifice

en nous par les sacrements, fleurir en vertus de charité et d'union."

"Nous sommes présentement des fidèles de différentes races, langues et pays, mais nous sommes un dans le Christ. Jurons notre unité dans le Christ: Jésus nous voulons être un dans le Christ."

Annonces Classées

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à Smith Manufacturing Co., Dept. 198, Preston, Ontario.

POULETTES SEXEES, 10 1/2
Neuhauser Chick Hatcheries offrent leur nouveaux prix réduits des poussins. Poulettes hybride, 10 1/2 chacune; poulettes Leghorn Blanches, 16c chacune; poulettes Rock Barrées, 12c; sujets "lourds" assortis et mélangés, 6 1/2c chacun; sujets "légers" mélangés, 5 1/2c chacun. Dépôt de \$1.00 suffisant pour faire inscrire votre commande. Casier postal 323, Chatham, Ontario.

ELEVEZ un troupeau de poulettes Fleming cette année si vous voulez obtenir des retours satisfaisants de vos oeufs. Poulettes Rock et Wyandotte de 3 mois 1/2 marquées à \$1.00 chacune. Livraison immédiate. Issus de parents Approuvés Officiellement et ayant subi l'épreuve du sang. Fleming Farms, Boite 70M, Beamsville, Ont.

POUSSINS: Grande réduction dans le prix de nos poussins, vu l'abondance. 12,000 à vendre tous les deux jours. Ecrivez-nous immédiatement. Pourquoi payer plus cher? Royaume des Favoris, 6366, rue St-Hubert, Montréal.

PEINTURE! ATTENTION CULTIVATEURS! achetez directement du manufacturier—peinture, vernis, émail garantis, \$1.25 et \$1.50 le gallon. Compagnie de Peinture & Vernis ENO, 563, rue Bienville, Montréal.

CIMENT BELGE, plus fort, plus blanc, moins cher, arrivage toutes les semaines, vendu au char seulement, tôle galvanisée ondulée économique. Marchands dépositaires demandés pour les provinces de Québec et Ontario. Alexis Nihon, 133 ouest, rue St-Paul, Montréal.

PAMPHLET GRATUIT. Toute femme ou jeune fille doit lire ce que le Dr. Marchand a écrit spécialement pour elle. Demandez votre exemplaire qui vous sera envoyé gratuitement, sans enveloppe fermée. Adressez Dr. Marchand, St-Tite, Cte Champlain, P.Q.

ROULEAUX de film développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS.—35c. N'importe la grandeur. Impressions 10 pour 35c, avec agrandissement GRATIS. Service de Photographie Commerciale, Dept. "A", Outremont, P.Q.

JEUNES MARIÉS, ATTENTION!
Echantillons sets de chambre, salle à manger, chesters, poêles, divans, studios, La Cie Amherst Furniture, 1223 rue Amherst, Montréal. Seul endroit en ville où vous pouvez meubler votre foyer à bon marché. Chaque acheteur qui apportera cette annonce recevra un très appréciable cadeau.

BOIS DE CONSTRUCTION de toutes dimensions brut ou préparé ainsi que barreau de cèdre et lattes, aussi quantité de slabs à vendre au meilleur prix du marché. S'adresser à: Philibert Bellettre, Ste-Émille de l'Énergie, Cte Joliette, P.Q.

CASSEAUX ET CAGEOTS à petits fruits, paniers et mannes à fruits, équipement pour l'emballage des pommes. Prix sur demande. Informez-vous auprès de Oakville Basket Company Limited, Oakville, Ontario.

GRATIS: Catalogue No 10. A vendre chansons françaises et anglaises, livres, monologues, tours de cartes et magie. Sciences occultes, Parfums, Horoscope. A. Hartman, Casier 1266, Montréal, P.Q. Station Place d'Armes.

MESDAMES, mesdemoiselles— si vous souffrez de menstruations tardives et douloureuses ou d'autres troubles — employez Fem-Aid: Il soulage. Très recommandé. Expédition sous enveloppe ordinaire affranchie sur réception de \$3.00. Femaid (Canada), Casier 173, Winnipeg.

CLASSEURS D'OEUF DU DOMINION
La meilleure balance pour oeufs jamais construite: robuste, précise, sensible. Peu dispendieuse, \$2.75 port payé. Model Incubators Ltd., 196, rue River, Toronto.

SARCLEURS RO-RO
Sarcleurs à prix abordable; Instruments solides et d'un bon rendement. Model Incubators Ltd., 196, rue River, Toronto.

DIAMOND "T" A BON MARCHÉ
Ford d'une tonne et demie, véhicule d'agriculture; moteur en bon état, \$150; Diamond "T" d'une tonne, carrosserie à ridelles, \$200; Ford 1936, châssis de deux tonnes avec cabine, bandage jumelé, portant garande, \$600; International d'une tonne et demie, avec benne basculante, modèle 1936, \$900. Choix d'autres marques et modèles. 87, rue Prince, Montréal.

STANBURG, QUEBEC — Bonne ferme productive d'une superficie de 251 acres. Maison et bâtiments en excellent état. Equipement complet, 22 vaches laitières. Prix: \$8,500. Entre Farnham et Stanbridge-Est. Barber, Brigham, R.R. 1.

Épargnez de 50% à 90%. Garantie. Achetez des pièces usagées—toutes marques, automobiles, camions, autobus. Également moteurs usagés et reconstruits. Satisfaction assurée ou remboursement. Levy Auto Parts, 735 L rue Queen ouest, Toronto.

Les contes complets du "Bulletin des Agriculteurs"

"LE DINDON"

Il y avait, chaque samedi, à V... un marché qui se tenait sur la grand-place. Les paysannes y venaient, des environs, avec leur hotte, retenue aux épaules par des bretelles de sangle. Des garçons de ferme, tirant des charettes à bras, y amenaient la volaille dans de grands paniers à claire-voie. Les camelots et les marchands ambulants, vieux routiers des foires de l'arrondissement, venaient aussi avec leur attirail. Les commerçants du lieu y dressaient leurs tentes à des endroits qui leur étaient réservés. Et tout cela formait un ensemble des plus pittoresques, avec des étalages à même le pavé, des tables montées sur deux tréteaux, des tas de légumes empilés sur une bâche, des rectangles de toutes couleurs, des toiles tendues entre quatre piquets, et, au milieu de cette confusion, des bonnes femmes assises çà et là comme des matrones, ou des types remuant, hâbleurs, maigres, nerveux, qui interpellaient les acheteurs, discutaient, servaient, criaient leur marchandise, ou faisaient des boniments pour essayer d'accrocher l'attention.

Dans les allées, la foule se déplaçait, s'entre-croisant, s'attroupant par places, clairsemée ici et refluant par là, comme si elle obéissait en aveugle aux poussées du hasard.

Jouant des coudes, un petit homme au teint basané, un filet au bras, se dirigeait avec assurance dans cette foule indécise. Il regardait tout de son oeil perçant, ne disait jamais rien, s'arrêtait souvent, semblait réfléchir; puis impassible, sourd aux sollicitations, il reprenait son chemin pour, un peu plus loin, examiner de nouveau quelque étalage.

Quand il avait fait ainsi le tour du marché, son choix, en définitive, était fait.

—Combien votre poulet? disait-il en s'approchant d'une table.

—Quatre francs... Tenez! pour ne pas marchander, trois francs cinquante!

A cette époque, on pouvait avoir, à ce prix-là, un beau poulet, un vrai poulet de grain.

—Trois francs cinquante! s'écriait notre homme. C'est pour rire, hein? Vous voyez bien qu'il a les yeux vitreux.

—Vous en avez de bonnes! Je le tue à l'instant.

—Eh bien, en le tuant, vous lui avez crevé l'amer. Il est tout vert, votre poulet.

—Tout vert! Voilà ce que c'est que de regarder le soleil. Laissez-le, mon brave, s'il ne vous plaît pas. Il y en a d'autres.

—Oui, mais je ne suis qu'un ouvrier; je n'ai pas les moyens. Je voudrais celui-là à moitié prix, parce qu'il est gâté.

—Dites donc, vous! N'en dégoutez pas les autres. On vous les portera, si vous voulez, les poulets de grain à moitié prix!

—Je disais ça, c'était pour vous en débarrasser. Je m'y connais, peut-être. De la volaille, j'en ai vendu pendant vingt ans. Enfin, au revoir!

—Allons! pour vous, ce sera trois francs et cinq sous. C'est la plus belle bête du marché! Faut dire ce qui est.

—Je la prends à trois francs... Et vous savez, tout ça, ce n'est pas de la bonne graisse. Vous le voyez comme moi: c'est du suif. Chez les mauvaises bêtes, c'est ce qui arrive.

—Voyons, monsieur, si vous avez été dans la volaille, ne dépréciez pas la marchandise. Entre confrères, ça ne se fait pas. Emportez-le, votre poulet, et dites-moi franchement que vous faites une affaire.

Le poulet payé et mis dans le filet, le petit homme, froidement répondait en s'en allant:

—Ah! ça, je vous l'accorde. Je ne fais pas une mauvaise affaire. Vous ne voudriez tout de même pas, camarade!

Un peu plus loin, il s'arrêtait devant une femme de la campagne,

qui vendait les fruits de sa récolte.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

—Combien vos poires, ma bonne dame?

—Trente sous le quarteron.

—Qu'est-ce que vous dites? Des poires comme ça à plus d'un sou pièce!

—C'est des crassanes, monsieur. Il n'y a rien de meilleur.

—Tous ce que je vois, c'est que vous les faites cher, pour des poires tombées.

au marché que par habitude. Peut-être, comme tous les joueurs qui ont perdu la veine, attendait-il un retour de fortune. Il se disait sans doute que les marchands qu'il ne visitait plus depuis longtemps ne pensaient déjà plus à lui, et qu'un jour il pourrait prendre sa revanche et s'offrir derechef la satisfaction de les rouler.

Un samedi, l'occasion qu'il cherchait se présenta.

Un marchand de volailles l'interpella.

—Hé! monsieur! Voilà quelque chose pour vous. Regardez-moi cette dinde, et, franchement, dites-moi si vous en avez vu d'aussi belles ailleurs.

Le bonhomme fit une moue dédaigneuse.

—Combien?



Simone Parmentier

—Quinze francs, pour vous. Autant dire que je vous la donne.

—Ne le criez pas si haut. Vous allez vous faire arrêter par un agent... Quoi, quinze francs!...

—Mais tâtez-moi ça! La chair est ferme comme du grès. Et puis pesez-la! C'est une pièce qui fait dans les seize livres.

C'était, en effet, une bête magnifique, énorme, blanche comme de la porcelaine, la peau tendue sur une chair qui résistait à la pression des doigts, et avec ça l'air jeune, fraîche, épanouie, une vraie merveille. On la mit sur la balance: elle pesait quinze livres et demie.

—C'est bon, dit le petit homme, si dix francs font l'affaire, je l'emporte, et n'en parlons plus.

—Vous plaisantez, voyons. Vous êtes connaisseur. Oui ou non, ça vaut-il vingt-cinq francs une dinde comme celle-ci? Je vous ai fait un prix d'ami, vous le savez bien.

Ils discutèrent. Le marchand prétendit que la bête avait avalé du plomb, à quoi le vendeur riposta qu'il allait l'ouvrir devant lui. Mais c'eût été abîmer la volaille, et, en fin de compte, le chaland mit douze francs sur le comptoir et s'en fut, tant vite qu'il put avec un tel poids dans son filet.

Alors, tout de suite, le marchand commença à rire. Et son rire gagna le garçon qui lui venait en aide, puis les voisins. Un groupe se forma. Les premiers au courant racontaient l'histoire aux autres, si bien qu'un quart d'heure après, tout le marché était informé et n'était plus qu'un éclat de rire.

On ne vit plus amais le petit bonhomme au teint basané, le samedi, sur le marché de la grand-place.

Sa mésaventure était trop humiliante.

Car figurez-vous que sa dinde de quinze livres et demie avait été complètement vidée de sa chair, bourrée de chiffons, avec un gros pavé au milieu du corps, puis si habilement recousue que le plus malin n'y aurait vu que du feu.

Le petit homme eût pu tirer quelque parti, c'est vrai, du cou et des ailes, mais il était si dépité qu'il les donna à son chien, heureux de l'aubaine.

Un nom lui est resté depuis lors à V... On l'appelle "le dindon de la farce".

FLORIAN-PARMENTIER.

La saison des fraises est arrivée

Importants conseils du service provincial de l'horticulture aux producteurs

La saison des fraises à peine arrivée on prévoit déjà une surproduction. Pour affronter le problème que soulève cette surproduction, le chef du service provincial de l'horticulture, M. J.-H. Lavoie, le chef de la section de l'inspection, M. J.-M. Talbot, et le chef de la section des marchés, M. W. J. Tawse, recommandent aux producteurs d'adopter un emballage uniforme et de n'expédier sur les marchés que des fraises classées No 1 et No 2.

Voici la teneur d'un bulletin du service provincial de l'horticulture:

Si nos informations sont exactes, nous aurons cette année une abondante récolte de fraises non seulement dans la province de Québec, mais aussi dans les provinces avoisinantes: Ontario et Nouveau-Brunswick. La demande pour la fraise à confiture sera beaucoup moindre cette année que l'an dernier, dû au fait qu'il reste encore dans les entrepôts une quantité de confitures de fraises non vendue.

Ceci nous porte à croire qu'il n'y aura de la demande sur nos marchés que pour les fraises devant être consommées à l'état frais, et qu'elles ne trouveront pas preneurs sur les marchés de l'extérieur.

Comme solution à ce problème de surproduction, nous nous proposons de commencer sous peu par la voie de la radio et des journaux, une campagne pour inciter le consommateur à manger plus de fraises de Québec. En même temps, nous essaierons de diriger une certaine partie de la production vers d'autres petits centres de consommation. Pour atteindre ce but, il faut que le producteur nous aide en se conformant aux directions suivantes:

1. — Adopter un emballage uniforme, c'est-à-dire le nouveau cageot (crate) demandé par le commerce et contenant 24/ et 32 casseaux de 24 pintes;

2. — N'expédier sur les marchés que des cageots de fraises classées No 1 ou No 2, tel que requis par la loi.

Pour votre information, voici des extraits de la Loi et des Règlements touchant le classement et la vente des fruits et légumes:

Fraises cultivées

Classe No 1: fraises mûres, fermes, assez uniformes, d'un beau coloris, bien conformées, portant calice, sans humidité de surface, d'au moins 3/4 de pouce de diamètre. Pour la Quatre-Saisons et la Missionnaire, le diamètre minimum sera de 5/8 de pouce;

Classe No 2: fraises mûres, assez fermes, portant calice, sans humidité de surface, d'au moins 1/2 pouce de diamètre.

Emballage

Casseaux et Cageots (crates ou boîtes): Capacité: 1 chopine ou 1 pinte. Seuls sont admis pour les framboises, les casseaux d'une chopine, pour les fraises et les choux de Bruxelles, les casseaux d'une pinte.

Les casseaux seront bien rem-

plis et les produits seront tassés au moyen de secousses légères et répétées.

Les casseaux peuvent être emballés dans des cageots, à raison de 24 ou 36 casseaux en 3 lits, ou de 32 casseaux en 4 lits.

En plus, les cageots de fraises devront:

- a) être marqués No 1 ou No 2 suivant le cas;
- b) indiquer le nom et l'adresse du producteur en caractère d'au moins un quart de pouce;
- c) ne contenir que des casseaux propres et bien remplis.

IMPORTANT: Producteurs, ne prenez donc pas de chances. Préparez-vous pour faire vos expéditions de fraises dans les nouveaux cageots et n'employez que des casseaux neufs. En emballant ainsi, le surplus de production qui sera dirigé vers les centres de consommation autres que Montréal et Québec, trouvera plus facilement preneurs. Si tous les producteurs se donnent la main, nous pourrions certainement améliorer le marché de la fraise.

Nous espérons que vous comprendrez toute l'importance qu'il y a pour vous de suivre à la lettre ces quelques recommandations.

LES POELES "L'ISLET" durent toute une vie. Depuis plus d'un quart de siècle ils obtiennent la préférence des ménagères canadiennes pour leur qualité et leur beauté. Demandez notre catalogue. LA Fonderie DE L'ISLET L.T.E.E. L'Islet Sta., P.Q.

CHEZ **PERRON** TOUT EST BON

VOUS POUVEZ FAIRE DE L'ARGENT

en produisant vos fruits, votre viande, vos légumes et en les mettant en conserves au moyen de la Sertisseuse "Automatic"



La Sertisseuse Automatique LA PLUS NOUVELLE ET LA MEILLEURE—La sertisseuse "Automatic" est merveilleuse et fait un travail parfait, si facilement, qu'un enfant peut l'opérer seul. Si vous voyez cette sertisseuse en opération aucune autre marque ne pourrait vous donner satisfaction. Quoiqu'elle puisse fermer les grandeurs de boîte numéros 1, 2, 2 1/2 et 3 elle se vend ordinairement pour la grandeur de boîte numéro 2 1/2 seulement, avec coupeur et rebordeur. Prix \$24.00, f.a.b. Montréal, c'est-à-dire transport à la charge de l'acheteur.

Demandez le catalogue Perron Venez à nos magasins voir nos spéciaux pour le jardin. Magasins ouverts jusqu'à 9 hrs. p.m. le vendredi et le samedi en mai et juin.

(14) Téléphone

"Lancaster 4191" **W.H. PERRON & CIE** GRAINETIERS & PEINIEURISTES 935 BLD ST LAUREN MONTRÉAL

ARRIVAGES

Chiffres gracieusement fournis par l'Office du Commerce de Montréal.

Les exportations de fromage par le port de Montréal la semaine dernière ont augmenté sur celles de la semaine précédente, demeurant toutefois au-dessous de celles de la semaine précédente. Elles se sont élevées à 22,572 boîtes, à rapprocher de 19,940 la semaine précédente et 24,586 la semaine correspondante de l'an dernier.

On a aussi exporté la semaine dernière 37 boîtes de beurre canadien et 115 boîtes de beurre de la Nouvelle-Zélande. Les exportations d'œufs se sont chiffrées par 697 caisses de 30 douzaines chacune et 50 cartons de 15 douzaines chacun.

Les exportations d'œufs et de beurre sont supérieures à celles de l'an dernier.

Les arrivages se chiffrent comme suit:

	Caisses d'œufs	Boîtes de beurre	Boîtes de fromage
La semaine dernière ..	6,288	26,268	42,176
La semaine précédente ..	9,917	26,145	33,426
L'an dernier ..	8,786	27,528	41,074

Nos Marchés

Les oeufs

La grande chaleur qu'il fait actuellement a amené un ralentissement sensible au trafic sur ce marché. Les arrivages ont diminué considérablement mais ils ont suffi aux besoins, en raison de la demande peu animée. Le marché s'est maintenu ferme, particulièrement sur les catégories supérieures, vu qu'elles sont les plus recherchées et que les catégories inférieures prédominent dans les recettes; la catégorie A moyens est la plus demandée. Il est arrivé un wagon de l'Ouest, qui a été distribué en petits lots, étant donné que les commerçants continuent de s'approvisionner prudemment et en petites quantités. Les ventes se sont faites comme suit: catégorie A gros 25 1-2 26 cts, moyens 24-24 1-2, catégorie B 23 1-2, catégorie C 21 1-2.

Les expéditions triées provenant de points rapprochés, en caisses gratuites, usagées, font les cours suivants: catégorie A gros 26 cts, moyens 24 1-2-25, catégorie B 23 1-2-24, catégorie C 21 1-2-22.

Les grossistes cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les oeufs, non triés, livrés, caisses renvoyées; catégorie A gros 24-25 cts, moyens 23-24, catégorie B 22-23, catégorie C 20-21.

Les prix de gros aux détaillants sont comme suit: catégorie A gros 29 cts, moyens 28, catégorie B 26, catégorie C 23-24; les oeufs en cartons d'une douzaine obtiennent un sou de plus.

Voici les prix aux consommateurs: catégorie A gros 31-35 cts, moyens 29-31, catégorie B 28-30, catégorie C 25-26.

Les volailles

Le marché des volailles vivantes a affiché de l'instabilité au cours de la semaine. Les livraisons furent assez abondantes, mais les poulets du printemps manquaient de fini. On attribue à la chaleur excessive la lenteur de la demande. On rapporte que plusieurs oiseaux sont morts chez les détaillants à cause de la chaleur. On a sacrifié les oiseaux dès leur arrivée en maintes circonstances.

Les ventes se sont effectuées aux prix de gros suivants: poules 5 lbs et plus 18-19 cts, 4 à 5 lbs 17; poids légers 15-16; poulets de gril environ 2 lbs, 18; poulets 2 1-2 à 3 lbs 18-20; 3 à 3 1-2, 20-21; 3 1-2 à 4 lbs 21-23. Les prix payés sont de un à deux cts plus bas que ceux ci-haut.

La situation sur le marché des volailles vivantes n'accuse à peu près aucun changement; la demande est tranquille, les dindons s'écoulent lentement; les poulets lourds sont très rares et les prix fermes. Ce sont les poulets frais tués d'une moyenne de 4 lbs qui sont les plus recherchés.

Les animaux vivants

Les arrivages durant la semaine finissant le 23 juin sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1460 bêtes à cornes, 1303 agneaux et moutons, 2746 porcs et 1698 veaux. En plus, 264 bêtes à cornes, 872 porcs et 1 veau furent consignés aux Maisons de Salaisons, et 22 bêtes à cornes furent maniées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

912 bêtes à cornes furent reçues aux cours pour être exportées en Angleterre. De ce montant, 328 têtes sont parties de Montréal le 22 juin sur le S.S. Dakotian à destination de Cardiff et 584 sont

parties le 23 juin sur le Manchester Regiment à destination de Birkenhead.

Les bêtes à cornes

Les prix des bêtes à cornes se maintenaient de stables à un peu plus hauts. Ceux des porcs étaient 50 sous en hausse. Les prix des agneaux subissaient une perte de \$2.00 ou plus — les prix descendant de ceux des premiers agneaux du printemps. Les moutons étaient difficiles à vendre. Au commencement de la semaine, le ton dans le marché des veaux était faible. En fin de semaine, les ventes étaient lentes et les prix de 50 sous ou plus en baisse.

Les bouvillons rapportaient pour la plupart de \$7.50 à \$7.75. Un char ou plus de bouvillons supérieurs se vendaient aussi haut que \$8.00. Les bouvillons moyens réalisaient pour la plupart de \$6.00 à \$6.75. Il n'y avait presque pas de bouvillons de qualité à se vendre plus bas que \$6.00. La plupart des taures se vendaient entre \$4.25 à \$6.25. Les vaches de boucherie variaient dans les prix entre \$3.00 et \$5.50 avec quelques vaches supérieures aussi haut que \$5.75. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$2.00 à \$2.75. Les taureaux pour le bologna rapportaient de \$3.50 à \$4.25 avec quelques-uns des plus communs aussi bas que \$3. Les taureaux de boucherie donnaient de \$4.50 à \$5.50.

Les veaux

Les veaux d'herbe et les veaux maigres au biberon rapportaient de \$4.00 à \$4.50 — quelques sujets très maigres se vendant aussi bas que \$3.50. Les veaux nourris à la chaudière et les veaux de lait de qualité commune à moyenne rapportaient de \$5.00 à \$6.50 et les bons veaux de lait de \$6.75 à \$7.50 avec trois ou quatre veaux supérieurs à \$8.00.

Les agneaux

Les agneaux se vendaient en lots mélangés de \$9.00 à \$9.50. Les bons agneaux rapportaient \$10.00 et les sujets communs aussi bas que \$8.00, avec quelques sujets très communs aussi bas que \$7.00. Les moutons étaient difficiles à vendre à aucun prix. Les ventes s'effectuaient de \$2. à \$4.00 avec la plupart entre \$3.00 et \$3.50.

Les porcs

Les porcs se vendaient à \$11.50 pour les bacons nourris et abrevés. Les choix obtenaient \$1.00 de prime par tête, avec les coupes habituelles sur les catégories inférieures. Les porcs à l'engrais variaient dans les prix de \$12.00 à \$15.50 du cent livres — les sujets pesant autour de 60 livres réalisant les plus hauts prix. Les cochons de lait obtenaient \$5.00 chacun. Les truies se vendaient de \$7.00 à \$8.50. Les porcs sur la classification abattue, rapportaient \$15.65 pesés abattus.

Le beurre

Les prix du beurre se sont raffermis sur le marché de Montréal la semaine dernière. Cet affermissement est attribuable en grande partie aux achats d'un caractère spéculatif et à la fermeté des marchés d'outre-mer. Les achats spéculatifs ont même élevé le prix du beurre au-dessus du prix d'exportation dans les premiers jours de la semaine.

À la clôture de la semaine, le beurre frais, 92 points, en provenance du Québec, coûtait 25 3/4

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, le lundi 27 juin 1938:

Arrivages: 1570 têtes.

Bouvillons jusqu'à 1050 lbs.

De choix	\$7.85 à \$8.00
De bonne qualité	7.00 à 7.75
De qualité moyenne	5.75 à 6.75
Communs	4.50 à 5.50

Bouvillons au-dessus de 1050 lbs.

De choix	\$7.85 à \$8.00
De bonne qualité	7.00 à 7.75
De qualité moyenne	5.75 à 6.75
Communs	4.50 à 5.50

Taures:

De choix	6.75
De bonne qualité	\$5.75 à \$6.50
De qualité moyenne	4.75 à 5.50
Communes	3.75 à 4.50

Taureaux:

De bonne qualité	\$4.50 à \$5.00
Qualité moyenne et communs	3.50 à 4.25

Vaches:

De bonne qualité	\$5.00 à \$5.50
De qualité moyenne	3.75 à 4.75
Communes	3.00 à 3.50
Pour mise en conserve	2.00 à 2.75

VEAUX DE LAIT

Arrivages: 1197 têtes.

De bonne qualité de choix	\$6.75 à \$7.50
De qualité moyenne et Communs	4.50 à 6.50
À l'herbe	3.50 à 4.25

MOUTONS

Arrivages 630 têtes.

Agneaux bonne qualité	\$10.50
Agneaux de qualité communs	\$8.00 à 10.00
Brebis	2.90 à 4.00

POURCS

Arrivages: 954 têtes.

Bacon nourris et abrevés	\$11.75
Livrés par camion	12.00
Abattus	16.00
À l'engrais	13.50
Truies	\$7.00 à 8.50

cents à 26c la livre. Sur le marché libre, les petits lots destinés aux détaillants coûtaient 26 1/2 à 27 cents la livre pour le beurre en paquets et 27 à 27 1/2 cents la livre pour le beurre en pains moulés.

Le fromage

Le prix du fromage s'est redressé sous l'impulsion donnée par les arrivages de fromage de fabrication de juin et par l'accroissement de la demande des marchés d'outre-mer.

Sur le marché libre, le fromage d'Ontario se vendait à 14 1/2-14 5/8 cents la livre et le fromage de Québec, 14 à 14 1/4 cents.

Les pommes de terre

Sur le marché des pommes de terre les nouveaux tubercules de Québec No 2 qui ont fait leur apparition sur le marché au cours de la semaine, se sont vendus \$2 le sac de 80 livres; les nouvelles patates de Virginie No 1, \$4.75 le baril; et les nouvelles pommes de terre du Maryland No 1, \$4.50 à \$4.75 le baril. Les vieilles pommes de terres se vendaient aux prix suivants: Montagnes de l'Île du Prince-Edouard, \$1.15 à \$1.25 le sac de 90 livres; Montagnes du Nouveau-Brunswick, 75c à 85c le sac de 80 livres; les Blanches du Québec, 65c à 75c le sac de 80 livres.

PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE DE PAIX		Tourteaux de coton	37.00 la tonne
Première patente	\$3.20 le 98 lbs.	Drèche de brasserie	26.00 la tonne
Deuxième patente	3.10 le 98 lbs.	DIVERS	
Forté à boulanger	3.25 le 98 lbs.	Gruau d'avoine,	2.85 le 80 lbs.
FARINE A ENGRAIS		gros ou fin	2.85 le 80 lbs.
Qualité inférieure		Farine de viande	60% protéine
(low grade)	\$1.55 le 98 lbs.	60% protéine	3.25 le 100 lbs.
SOUS-PRODUITS DE BLE		Farine de viande	50% protéine
Son	\$23.00 la tonne	50% protéine	3.00 le 100 lbs.
Gru rouge	25.00 la tonne	Farine de sang	80% protéine
Gru blanc (middlings)	31.00 la tonne	80% protéine	4.25 le 100 lbs.
GRAINS		Farine de viande	cuivée 60%
Avoine de l'Ouest No 1 d'all-		cuivée 60%	3.50 le 100 lbs.
mentation	.52 le minot	Ecaillés d'huîtres	80c le 100 lbs.
Orge de l'Ouest No 3	.65 le minot	Gravier marbre (gros-médium-	
Mais africain	.90 le minot	fin)	60c le 100 lbs.
Blé Durum No 2	.83 le minot	Charbon de bois (gros-moyen-	
Criblures moulues	\$20.00 la tonne	fin)	70c le 50 lbs.
Gluten Feed (de maïs)	36.00 la tonne	Mélasses de canne pure	
Sarrasin recrêblé	1.70 le 98 lbs.	(bétail)	16c le gallon
Moulée d'avoine	1.70 le 98 lbs.	SEL	
TOURTEAUX		Gros sel, sac de 140 lbs.	90c.
Tourteaux de lin	\$39.00 la tonne	Sel en pierre, bloc de 50 lbs.	36c.
Tourteaux de fève Soya	36.00 la tonne	Sel fin, sac de 50 lbs en jute	40c.

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de QEBEC

MONTREAL

(Prix de remise pour la semaine finissant le 29 juin 1938 inclusivement).

MONTREAL ET QUEBEC

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé	25
No 1 pasteurisé	24 1/2
No 2	24

Très IMPORTANT:—Aucune commission ou frais d'emballage à déduire de nos prix de remise de beurre.

FROMAGE BLANC

No 1	13 11/16
No 2	12 11/16

COLORE

No 1	13 13/16
No 2	12 13/16

OEUFS

A-gros	27
A-moyens	25
B	24
C	21

VEAUX ABATTUS (engraissés au lait)

Bons	11
Moyens	9
Communs	7

POULES VIVANTES

A-5 lbs et plus	21
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	20
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18
Coqs	12

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus	23
A-5 lbs et plus	22
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	21
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	20
B-5 lbs et plus	20
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18
C-5 lbs et plus	17
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	17
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	16

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A-6 lbs et plus	32
A-5 lbs à 6 lbs	31
A-4 lbs à 5 lbs	29
B-6 lbs et plus	29
B-5 lbs à 6 lbs	28
B-4 lbs à 5 lbs	27

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A-6 lbs et plus	30
A-5 lbs à 6 lbs	29
A-4 lbs à 5 lbs	28
B-6 lbs et plus	26
B-5 lbs à 6 lbs	25

la douz

A-gros	27
A-moyens	25
B	24
C	21

VEAUX ABATTUS

Choix	12 1/2
Bons	11 1/2
Moyens	9
Communs	7

POULES ABATTUES

A-5 lbs et plus	22
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	21
B-5 lbs et plus	20
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19
C-5 lbs et plus	17
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	16
Poulets du printemps 3 lbs et plus	23

IMPORTANT:—Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir les volailles vivantes à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

POURCS ABATTUS

A-Bacon de choix, 140-170 plus	15
81.00 de prime	15
B-Bacon, 140-170	15
Boucher, 120-170	14 1/2
Lourds 170-200	14 1/2
Légers, 100 à 120 lbs	13 1/2

CONCOURS DE PONTE POUR L'OUEST DE QUEBEC

STATION EXPERIMENTALE FEDERALE DE LENNOXVILLE, QUEBEC

Semaine close le 19 juin 1938

B.—Couveuse	M.—Mue	X.—Parquet en tête	M.—Marieville	O.—Ormstown
S.—Malade	D.—Morta	Co-op.—Covoir coopératif	S.—Sherbrooke	Ste-M.—Ste-Martine

No du parquet	Propriétaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Oeufs de la semaine	Points	Total Oeufs	Points
New Hampshires															
1.	Fisher Orchards	0	5	7	7	6	6	6	5	5	0	47	50.3	1248	1317.6
2.	Mrs. Hugh Mackay, Co-op. S.	6	5	8	4	6	8	5	5	6	6	43	51.1	1411	1541.1
Rhode Island Rouges															
3.	R. Ruel, Co-op. M.	4	-	5	48	6	3	7	38	6	6	45	45.3	1502	1434.0
Leghorns Blanches S.C.															
4.	J. A. Lataille	3	4	5	6	6	1	7	5	5	5	47	56.4	1524	1786.5
5.	A. Préfontaine, co-op. S.	0	4	5	6	6	6	3	4	6	3	43	49.3	1581	1694.0
6.	Taylor Bros., Co-op. O.	3	6	6	6	7	5	7	6	6	6	58	54.2	1458	1429.9
7.	Riverside Farm, Co-op. S.	6	6	6	5	6	5	6	4	4	5	48	46.9	1469	1485.0
Plymouth Rock Barrées															
8.	J. W. Letendre	6	6	4	2	7	2	7	6	7	5	52	54.7	1339	1358.4
9.	Hugh C. Elliott	4	5	6	6	7	5	3	5	5	7	53	60.1	1402	1517.3
10.	Taylor Bros., Co-op. O.	6	7	7	5	7	5	6	6	6	7	62	X66.5	1524	1597.7
11.	Ecole Agri., Co-op. Ste-M.	5	6	7	7	6	2	D7	6	5	6	57	59.4	1163	1243.1
12.	Arthur Paquette, co-op. M.	5	4	5	5	6	6	5	7	7	8	45	46.6	1299	1333.1
13.	Ferme Exp., Ste-Anne Poca.	3	6	5	5	6	6	6	6	4	5	52	59.4	1334	1482.6
14.	Riverside Farm, Co-op. S.	6	6	2	7	5	6	6	6	0	6	50	56.6	1710	X1910.1
15.	Ferme Exp., Lennoxville	6	4	6	5	2	5	6	7	6	28	49	56.4	1572	1777.0
19.	Ferme Exp., Lennoxville	1	18	6	3	6	5	6	6	5	7	46	54.5	1354	1553.4
PRODUCTION: 71.6%.												797	868.2	22890	24460.8
TEMPERATURE: Max., 85 (la 16); Min., 42 (le 15).															

Cette semaine, avec encore dix-huit semaines avant la terminaison du Concours, la première poule a atteint le degré de production nécessaire pour enregistrement. C'est la poule Plymouth Rock Barrée, No. 144, appartenant à "Riverside Poultry Farm".

Prix offerts par la Maple Leaf Milling Company Limited: parquet gagnant, 1,000 lbs de moulée de ponte Monarch; 2e, 500 lbs; 3e, 300 lbs et 4e, 200 lbs.

J.-A. STE-MARIE, Surintendant.

L.-A. GNAEDINGER, Gérant du concours.

PEINTURE GARANTIE - \$1.50 le gallon



Attention cultivateurs!

Procurez-vous, directement du manufacturier, la meilleure qualité de peinture, vernis ou émail garantis. Ils vous reviennent au prix d'une peinture ordinaire et vous donnent le double en satisfaction. Ecrivez immédiatement pour détails à la

Cie de Peinture & Vernis

ENO

563, rue Bienville - Montréal

Médecine Vétérinaire

Nos abonnés qui le désirent peuvent nous adresser leurs questions et notre expert en Médecine Vétérinaire se fera un devoir et un plaisir d'y répondre dans cette partie même. Ce service est GRATUIT et chaque correspondant peut adresser deux questions à la fois. On ne peut espérer recevoir une réponse avant au moins quinze jours après l'envoi de sa lettre, par l'intermédiaire de notre revue. Il faut écrire lisiblement et fournir suffisamment de détails pour être compris.

Q.—Deux petits chiens souffrent d'une démangeaison et se grattent au point qu'ils crient très fort. Le poil tombe. Alors que la mère les allaitait, elle eut une double indigestion et on m'assure que j'aurais dû les lui enlever à ce moment.

R.—Je ne pourrais vous conseiller autre chose que de voir un médecin vétérinaire sans délai.

Q.—J'ai une jument ayant une écorchure sur une patte de derrière. Elle enfle également sous le ventre entre les pattes de devant. M'indiquerez-vous un bon remède?

R.—Des cataplasmes chauds sont très recommandables. Quand l'écorchure aura séché, appliquez de la teinture d'iode. Donnez 2 c. à thé de pierre de vin dans l'eau chaque jour durant quatre à cinq jours. Répétez si nécessaire.

Q.—J'ai des veaux qui souffrent de diarrhée; dès l'âge de 8 jours ils perdent l'appétit, leurs yeux deviennent creux et ils meurent peu après. Le danger de contagion est certain, car nous avons beaucoup de peine à en réchapper même quelques-uns. Que faire pour enrayer cette maladie?

R.—Faites inoculer vos veaux contre cette maladie infectieuse. Evitez toute contamination à la naissance, désinfectez le cordon ombilical, etc. Un bon sérum administré par un médecin vétérinaire compétent sauvera les veaux infectés.

Q.—J'ai un cheval qui fut bien malade cet hiver. Dans son fumier, j'ai trouvé des tiques. Il est certainement mieux maintenant quoiqu'il souffre encore de cette maladie. Quo devrais-je faire pour l'en débarrasser complètement?

R.—Ces parasites ne réapparaîtront pas d'ici l'hiver prochain; il s'agit de barbeaux que vous ferez évacuer par un traitement approprié en décembre chaque année. J'écrirai un article sur ce sujet vers ce temps pour rappeler ce traitement à tous les lecteurs du "Bulletin des Agriculteurs".

Q.—J'ai un cheval malade depuis un mois, qui respire comme une bête souffrant du souffle; il toussé beaucoup. Dès qu'il est attelé, il étouffe; il ne mange presque pas.

R.—Isolez ce cheval et protégez ainsi vos autres bêtes. Assurez-lui tous les confort possible et qu'il ait toujours de l'eau très propre. Ajoutez 1 c. à thé d'iode de potassium à l'eau chaque jour pendant une semaine. Servez 1 c. à thé de carbonate d'ammoniaque dans l'eau chaque soir pendant plusieurs jours.

Q.—Il y a un mois, j'ai trouvé une de mes vaches par terre. Elle a vélé il y a huit jours et depuis, elle se tient debout mais ne remue pas les pattes de derrière. Elle reste telle que je la place. Que devrais-je faire?

R.—Votre vache souffre d'une blessure aux nerfs. Appliquez des cataplasmes chauds sur les reins. Placez-la avec confort et massez-lui les pattes. Dans certains cas, on obtient la guérison.

Q.—J'ai une pouliche de 3 ans qui a les pattes très faibles. Depuis que je l'ai achetée, je remarque ce trouble. Que dois-je faire?

R.—Je ne saurais vous donner d'avis dans ce cas. Consultez votre médecin vétérinaire.

Q.—J'ai une jument de 12 ans qui souffre de la gourme depuis longtemps. Au printemps, elle est couverte de petits boutons. Que faire?

R.—Donnez chaque jour 1/6 à 1/3 d'once d'iode de potassium dans 3 pintes d'eau, pendant cinq jours. Servez en même temps une bonne ration et un tonique à raison de 1 c. à thé de noix vomique en poudre chaque jour dans la ration.

Q.—J'ai une bonne vache laitière qui a vélé et maintenant elle ne donne presque plus de lait; elle

engraisse et a bon appétit. Que me conseillez-vous?

J'ai aussi un cheval de 10 ans qui a une patte enflée depuis l'hiver dernier. (Patte de derrière gauche). Il boite de temps à autre. Que faire?

R.—Engraissez votre vache pour la boucherie. Pour votre cheval, appliquez une mouche noire à la patte malade. Si la douleur continue, ce traitement devra se répéter un peu plus tard.

Q.—J'ai une dinde qui aura bientôt deux ans. Depuis quelque temps elle boite. Elle se picotait les pattes. Il semble que ces dernières soient mises à sécher. Elle perd l'appétit et elle a des taches blanches sur les yeux.

R.—Faites tremper les pattes de votre dinde dans de l'huile de charbon une fois par jour, à tous les 3 ou 4 jours. Versez une goutte d'argyrol 10% dans chacun de ses yeux pendant plusieurs jours.

Q.—J'ai une jument qui a mal au boulet de la patte de derrière, elle marche sur le côté de la patte et on me dit qu'il s'agit de "Will-Gore". Je l'ai frictionnée avec du Balsonn-caustique, qu'en pensez-vous?

R.—Je vous conseillerais de faire traiter votre animal par un médecin vétérinaire. Les traitements administrés à la maison ne sont pas efficaces.

Q.—Un cheval qui toussé depuis deux ans et qui a toussé tout l'hiver 1937 et pas du tout l'été dernier s'est remis encore à tousser cet hiver. Je lui ai donné du goudron, de l'huile de foie de morue et de la mélasse, créosote et du soufre, sans résultat. Que faire?

J'ai un autre cheval qui a le souffle, que me conseillez-vous?

R.—Évitez de lui servir du foin sec. Donnez plutôt des aliments nourrissants et de l'eau claire entre chaque repas. Donnez 1 c. à thé de liqueur arsenicale de Fowler dans sa ration tous les jours durant une semaine.

En ce qui concerne votre autre cheval, laissez-le au repos pour quelque temps. Servez-lui une ration d'avoine et 1 c. à thé de liqueur arsenicale tous les jours de même qu'à votre autre cheval.

Q.—Une truie a eu 12 porcelets. Je lui en ai enlevé six à quinze jours et trois à dix-huit jours, je lui ai laissé les trois autres trois semaines. Après la troisième semaine, elle ne pouvait plus se lever. Je n'avais rien noté jusque là. C'est à peine si elle se tient sur son avant-train à l'heure actuelle. Que faire?

R.—Cette truie semble avoir souffert de nourriture. De tels cas devraient se remédier par une ration équilibrée. Plusieurs dans ces cas ont été rétablis par l'addition de farine d'os, sel et lait à leur diète.

Q.—J'ai un cheval de 8 ans dont la croupe est descendue; il ne se porte que sur la pointe de la corne depuis 5 semaines et se tient souvent la patte relevée. Je l'ai frictionnée avec du vinaigre, du liniment Rawleigh mais il n'y a pas de soulagement. Que devrais-je faire?

R.—Vous devriez consulter un médecin vétérinaire concernant ce cas, car il peut être corrigé par un traitement d'expert, avant qu'il ne soit trop tard.

Q.—J'ai une vache qui a perdu un trayon il y a deux ans. Y a-t-il du danger pour les trois autres?

R.—Le danger ne peut être très grand si vous prenez soin de ne pas infecter les autres. Lavez toujours vos mains avant de traire votre vache et employez un antiseptique pour laver les trayons.

Q.—Une jument souffrant d'indigestion reçut comme traitement

AU PIQUE-NIQUE DES ELEVEURS D'HOLSTEINS



On voit ici une partie de la foule qui assistait au pique-nique des éleveurs d'Holsteins au Domaine de Monnoir. Cette photo a été prise alors que M. Marcel Pasquin souhaitait la bienvenue aux visiteurs.

LE PIQUE-NIQUE DES ELEVEURS

(suite de la page 12)

a mentionné que M. Hermas Lajoie, propagandiste des éleveurs d'Holstein dans Québec, était, avec les officiers du club de St-Jean, responsable du grand succès de la journée.

Le taureau donné par le Crédit Foncier, comme prix de présence, fut gagné par M. Gaston Breton, de St-Sébastien. Le taureau donné par la Ferme Raymondale, de Vaudreuil, a été gagné par Mme Arthur Fontaine, de Marieville. Cinq autres prix de \$2.00, dons du club des éleveurs du district de St-Jean, furent également tirés en prix de présence et distribués sur le champ. Un taureau donné par les fermes "Mount Victoria", de Hudson Heights, a été également tiré au sort par ceux qui s'étaient procurés des insignes vendus par le club St-Jean, fut gagné par M. Joseph Lacaile, de St-Jean Baptiste de Rouville.

Le concours d'appréciation des jeunes a été gagné par M. Wilfrid Gingras, de Rougemont, qui a eu un magnifique licou présenté par la Maison W.-L. Hogg Corporation, maison qui se spécialise dans la vente des engrais minéraux. M. J.-Paul Morin, de la Présentation, a gagné le deuxième prix, deux sacs de suppléments protéiques, offert par la Maison Canada Packers. Le troisième prix, un autre sac de suppléments protéiques, donné par la Maison Canada Packers, a été gagné par M. L.-N. Bonneville, de St-Sébastien. Le quatrième prix a été gagné par M. Oliva Blanchette, de la Présentation, un gallon de sirop d'érable, donné par M. Joseph Gingras, de

Rougemont. Le cinquième prix a été gagné par M. Gérard Pépin, de Warwick, cent cigarettes, donné par M. René Lussier, de Richelieu.

Le concours d'appréciation pour les gens âgés de 25 ans et plus a été gagné par M. Marcel Mailoux, de Marieville, un autre magnifique licou, offert par la Maison W.-L. Hogg Corporation. Le deuxième prix a été gagné par M. Alphonse Cantin, de Lachenaie, deux sacs de suppléments protéiques, offert par la Maison Canada Packers. Le troisième prix, a été gagné par M. Srien Ashby, de Marieville, une boîte de cigars, donnés par M. Geo.-A. Dussault, de Rougemont, cinq pintes d'huile, donné par le Garage Richelieu. Le cinquième prix gagné par M. Paul Champoux, de Lacolle, une boîte de cigars, offert par M. H. Archambault, de Richelieu.

L'Association des éleveurs d'Holstein de la Province, par l'entremise de son président, l'honorable Antonio Elie, a offert une boîte de cigars à M. Pasquin, comme une expression de gratitude de la part de tous les éleveurs.

Les gens ont continué ensuite à visiter le Domaine de Monnoir, et tous se sont quittés et gardant un très bon souvenir de la magnifique journée qu'ils avaient passé ensemble.

Pluie torrentielle

Beamsville, Ont., 27. — Une pluie torrentielle s'est abattue jeudi sur la région de Niagara. Elle a écrasé des récoltes. Un grand nombre d'arbres fruitiers ont été détruits.

l'emploi des
SUPPLEMENTS MINÉRAUX
est l'un des plus importants
facteurs de succès dans
l'élevage

Le témoignage d'un expert

Depuis un an nous faisons usage des aliments minéraux à la Ferme Raymondale et je suis convaincu qu'ils ont contribué pour beaucoup à enrayer les troubles de l'élevage ainsi qu'à conserver notre troupeau dans une excellente production. Notre fameuse vache de 3 ans, "Montvic Chieftan Posch" dont la production approximative sera de 1200 lbs. de beurre avec un pourcentage de 4.3 de gras, a reçu sa ration quotidienne d'éléments minéraux — c'est pour moi un grand plaisir de les recommander à tous les éleveurs.



C. GOODHUE
Gérant
de la Ferme
RAYMONDALE
Vaudreuil, P.Q.



ECONOMIE

En facilitant l'assimilation de la nourriture, les suppléments minéraux "Bridge Brand" économisent une quantité considérable de grain.

CROISSANCE RAPIDE

Ces éléments assurent une croissance rapide, une qualité meilleure, ils préviennent les maladies et augmentent vos profits.

PLUS GRANDE PRODUCTION

Les meilleurs éleveurs dans toutes les classes de l'industrie animale s'accordent à dire que les suppléments minéraux "Bridge Brand" ont grandement contribué à leur succès.

Employez les Suppléments Minéraux "BRIDGE BRAND"

The W. L. HOGG CORPORATION Limited

2965 Notre-Dame Est
MONTREAL

INVITES D'HONNEUR DES ELEVEURS D'HOLSTEINS



L'Association provinciale des éleveurs d'Holsteins a tenu mardi dernier, son pique-nique annuel au domaine de Monnoir, à St-Jean-Baptiste de Rouville. On voit ici un groupe d'invités parmi lesquels on reconnaît l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture; M. G. Toupin, professeur à Oka; M. R. Ness, professeur au collège Macdonald et plusieurs autres.

Nouvelle école
d'agriculture

Les Clercs de St-Viateur en prendront la charge

Gaspé, 27. — S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, a annoncé officiellement à la distribution des prix que la congrégation des Clercs de Saint-Viateur doit assumer l'automne prochain la direction du séminaire de Gaspé, les RR. PP. Jésuites se voyant dans l'impossibilité de continuer à fournir les professeurs. Les Clercs de Saint-Viateur acquièrent la pleine et entière possession du collège, qui n'en demeurera pas moins séminaire diocésain. Ils se proposent d'ajouter au cours secondaire des cours supplémentaires pour le bénéfice de la population gaspésienne.

Les Clercs de Saint-Viateur recueillent également l'héritage des Cisterciens hollandais qui ont dû abandonner leur monastère et leur exploitation agricole de Val-d'Espoir. Avec le concours du gouvernement provincial, les Clercs de Saint-Viateur feront de cet établissement une école moyenne d'agriculture.

La Chambre
agricole est
constituée

Sept de ses membres sont des cultivateurs choisis un peu partout

DIRECTEURS D'ECOLE

Québec, 27. — Le gouvernement provincial vient de nommer les membres de la Chambre agricole provinciale créée à la dernière session de l'Assemblée législative.

Cette Chambre se compose de douze membres. Cinq d'entre eux sont d'office les titulaires de fonctions importantes en agriculture. Ce sont le directeur de l'Institut agricole d'Oka, le directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, l'abbé F. X. Jean; le président de l'U.C.C., M. Abel Marion; le président de la Corporation des agronomes, M. Henri C. Bois et le directeur du Collège Macdonald.

Les autres membres sont choisis par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce choix fait par le conseil des ministres a été ratifié par M. Patenaude.

Les autres membres sont choisis par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce sont MM. Samuel Audet, de l'Abitibi; Omer Milot, d'Yamachiche; Jean-Louis Nicol, de Montmagny; Raoul Tremblay, du Lac Saint-Jean; Albert Laframboise, de Sainte-Scholastique; Ephrem Ostiguy, de Saint-Sévère; E.-C. Budge, de Sainte-Geneviève.

La nouvelle Chambre agricole provinciale aura pour mission d'étudier les problèmes courants qui se posent dans le domaine de l'agriculture et de faire des suggestions en conséquence au gouvernement provincial. Ce sera à la fois un conseil pour le gouvernement et un corps chargé de veiller aux intérêts des cultivateurs.

Horriblement brûlé

Québec, 27. — Au cours d'un incendie, qui a détruit la grange de M. Houle, dans le 5e rang, à S.-Rosaire, M. Oscar Poirier, âgé de 48 ans, cultivateur, a été horriblement brûlé par tout le corps et est décédé quelques heures plus tard d'indicibles douleurs. M. Poirier est resté emprisonné dans le brasier en voulant aider à son voisin à sauver des instruments aratoires. Il réussit à s'échapper en arrachant une planche, et fut transporté d'urgence à l'hôpital Drouin, à Victoriaville où il est décédé.

Et la vie continue...

On plaidait sur l'achat d'une ju-bien que la mise du fouet lui touchait le ventre. Le plaignant réclamait la somme qu'il avait payée pour la bête sous l'excellent prétexte qu'on lui avait "bloqué" son souffle et son rot et qu'elle était vicieuse. Le défendeur se prêtait au remboursement, seulement, il exigeait la remise de la jument, or, celle-ci était morte. Il s'agissait donc de définir la valeur de l'animal défunt.

En voyant entrer le témoin de la défense dans la boîte, le juge eut un terrible froncement de sourcil.

—Comment, dit-il, la preuve n'est pas faite dans cette affaire? C'est encore la jument de Potvin qui tient le parquet de cette honorable cour ce matin? Combien y a-t-il de témoins à entendre aujourd'hui?

L'avocat de la défense se drapa majestueusement dans sa toge.

—Dix-huit, sa Seigneurie. Le juge sursauta sur son auguste banc.

—Dix-huit? Nous avons siégé deux jours et il nous reste encore dix-huit témoins à entendre? La jument prend de l'importance. Allons, dépêchez-vous. Mon temps est précieux, je ne puis le donner indéfiniment pour une "piquaille".

L'avocat de la défense prit ses notes et s'adressant au témoin:

—Vous connaissez bien la jument de mon client?

—Comme j vous connais, m'sieur l'avocat. Je l'ai vue travailler sur la terre de Potvin, qui est voisine de la mienne.

—Pendant combien de temps l'avez-vous vue travailler?

—Bien, j'avais vu dire. Potvin, qui n'est pas trop halant, attèle généralement vers les neuf heures du matin, y dételle à midi, reprend les cordeaux aux alentours de deux heures, et bougre son camp des fois y'est pas cinq heures.

—Comprenez donc ma question, rétorque l'avocat agacé, ce n'est pas ce que je vous demande, combien de temps, depuis combien d'années connaissez-vous la jument de Potvin.

—Ah, bien, c'est une autre paire de manche, ça. Ça faisait seize ans que Potvin avait sa jument quand il l'a vendue à Tanguay.

—Bon. Seize ans. A-t-il élevé cette jument?

—Oui.

—Bon. Il l'a élevée et il l'a gardée seize ans. Que connaissez-vous de particulier sur la bête?

—A lui a donné quatorze poulins.

—Mais non!... De particulier! Avait-elle des qualités, des défauts?

—A ruait des fois.

—Souvent?

—Quand elle était en jeu, ou

l'avocat de Tanguay se lève précipitamment et pointe le témoin d'un doigt menaçant:

—Vous jurez que la jument avait seize ans?

—Ben oui, y'a pas de trompe à y avoir, c'est l'année que ma Bébette est venue au monde.

—Bébette ruait-elle aussi?

—Hein? Etes-vous fou? Bébette, c'est ma fille.

Rires. L'avocat de Tanguay se croise les bras de façon magistrale et s'avance vers le témoin.

—Vous jurez que la jument de Potvin a eu quatorze poulins?

—Ah y'avait des pouliches dans l'lot.

—Mais enfin, eria-t-il, terrible, poulain ou pouliches, ça fait quatorze en tout.

—Bien oui, ça doit.

—Ah, ah... Et quand a-t-elle eu son dernier poulain?

—Oh, ça doit faire deux ans.

—Précisez. On est pas ici pour avoir des à peu près.

—Ca fait deux ans.

—Bon. Deux ans. Et à quel âge a-t-elle eu son premier?

—Je dirai à quatre ans.

—C'est parfait. Alors, dans l'espace de dix ans, cette jument à eu quatorze poulins. Son Honneur, je vous prie de prendre note du non-sens de ce témoignage. Il est absurde et ne tient pas debout. Le témoin bondit.

—Comment! Vous voulez dire que je vous compte des blagues?

—Expliquez donc à la cour comment il se fait que la jument de Potvin a eu quatorze poulins en dix ans, raille l'avocat.

—C'est simple et ça prend un avocat pour ne pas comprendre! elle a eu trois coups de deux. Par trois fois elle a eu des jumeaux. C'est-y assez clair pour vous, ça m'sieur l'avocat?

—Vous êtes à court d'un poulain, risque l'avocat, écrasé.

—On va le mettre sur le compte de l'avortement.

(A suivre)

Le gouvernement poursuit
huit compagnies textiles

Ottawa, 27. — L'hon. M. Ilsley, ministre du Revenu national, a révélé à la Chambre des Communes que le gouvernement avait institué des actions en cour civile contre huit compagnies de textiles, leur réclamant environ \$1,000,000 d'impôt qu'elles n'auraient pas payés. Le gouvernement a institué ces actions à la suite des révélations de la Commission d'enquête sur l'industrie des textiles. Aucune poursuite devant les tribunaux criminels n'a été prise, a dit M. Ilsley, parce que de telles poursuites auraient été inutiles et vaines.

Le pique-nique des éleveurs
Holstein-Friesian du Québec

Les honorables Ministres Bona Dussault, et Antonio Elie, accordent un octroi de \$1,000.00 à l'Association Provinciale

La journée du 21 juin 1938 sera

mémorable à tous les éleveurs de Noir et Blanc, et à leurs amis, et mérite certainement d'être inscrite dans les annales de l'Association, comme le plus grand succès jamais obtenu depuis que cette association a tenu annuellement un pique-nique. L'assistance totale du pique-nique a été de plus de 2,500 personnes.

Le Domaine de Monnoir, propriété du Crédit Foncier, et dirigé par le Directeur adjoint, M. Marcel Pasquin, permettait à tous les visiteurs de jouir et d'admirer l'un des plus beaux coins pastoraux de notre province. La ferme est encore en pleine période d'organisation; le Manoir est en construction, la grande-étale est terminée et cette bâtisse est assez imposante par son style et sa grandeur; les éleveurs l'ont visité au complet et se sont rendus compte qu'il y avait beaucoup de commodités qui attireraient leur attention.

La journée a débuté par des démonstrations afin d'éclairer, de plus en plus, les éleveurs sur l'importance qu'il y a de garder de bons et de beaux animaux. La démonstration sur le taureau a été donnée par le professeur Toupin, de l'Institut Agricole d'Oka, et le professeur Ness, du MacDonald College.

MM. Clarence Goodhue, gérant de la Ferme Raymondale, et Herma Lajoie, propagandiste, ont fait les classements de la classe de vaches, en donnant les explications qui ont motivé le classement. De même MM. Adrien Morin, chef du Service de la Production Animale de Québec, et Stéphane Boily, directeur de la division fédérale de l'Industrie Animale pour la province, ont donné les explications de leur classement en faisant ressortir les qualités laitières que possédait chacun des sujets.

Après le lunch, l'honorable Antonio Elie, président de l'Association des Éleveurs d'Holstein du Québec, a présenté les orateurs, et il a surtout exprimé sa gratitude envers les autorités du Domaine de Monnoir. Il a annoncé avec plaisir qu'il remplissait sa promesse faite, à l'assemblée annuelle, d'obtenir un nouvel octroi de \$500.00, afin de permettre à l'Association de continuer son bon travail.

Le président a présenté ensuite son collègue, l'honorable Bona Dussault, et il l'a fait d'une façon tellement diplomatique que l'honorable Ministre de l'Agriculture a compris qu'en face d'au-delà de 2,000 personnes qu'il fallait ajou-

ter un autre \$500.00 pour que le travail d'amélioration chez les éleveurs d'Holstein puisse se continuer.

L'honorable Ministre de l'Agriculture a exprimé toute son appréciation au geste des propriétaires du Domaine de Monnoir pour la magnifique réception qu'ils venaient de donner à tous les éleveurs de progrès que représentait la foule de ce jour. Il a laissé entendre que l'honorable Antonio Elie était un enfant gâté et que son grand vouloir de voir réussir les éleveurs de Noir et Blanc lui faisait accorder, avec plaisir, un octroi spécial de \$500.00. L'honorable M. Dussault a fait ressortir les avantages qu'il y avait pour les cultivateurs de se bien organiser et de continuer à aimer la profession qu'ils avaient. "Nous sommes à la tête d'un gouvernement, dit-il, dont les intentions sont bien arrêtées d'aider les cultivateurs."

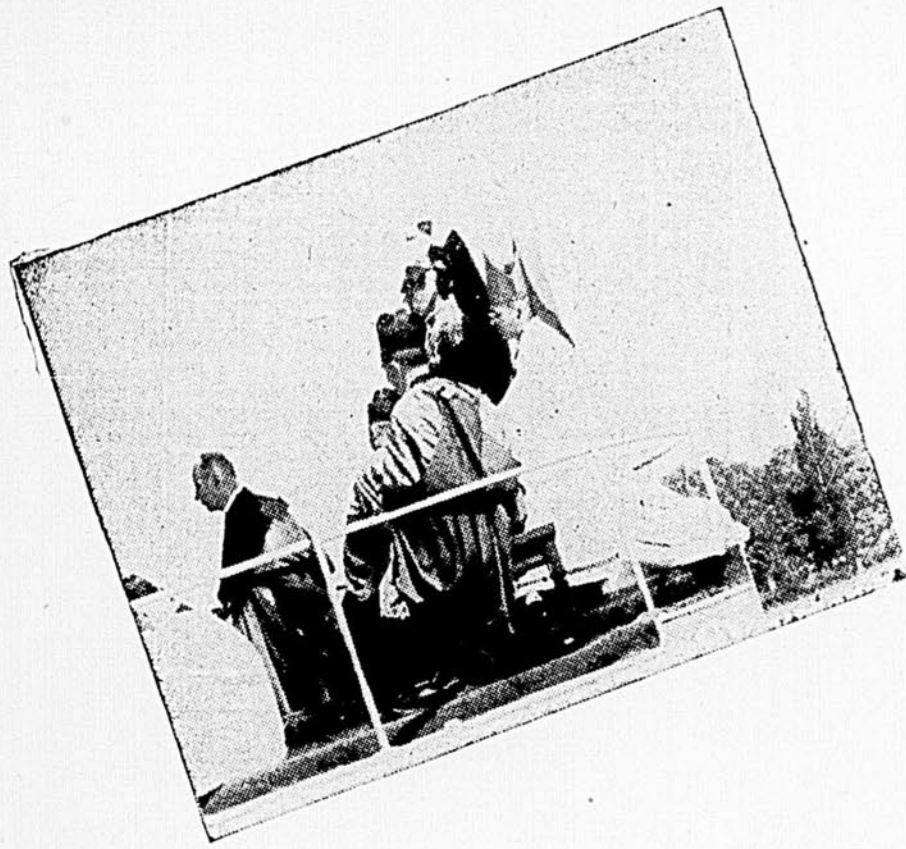
M. Clarence Goodhue, directeur de l'Association Nationale a parlé en anglais. Il a offert ses félicitations à tous les éleveurs et leur a demandé de s'intéresser de plus en plus au contrôle du livre d'Or.

M. l'abbé Godin, président du club des Éleveurs d'Holstein des comtés des Deux-Montagnes, Terrebonne, Laval, adressa ensuite la parole. Tout le monde sait que l'abbé Godin s'est intéressé comme procureur au Séminaire de Ste-Thérèse, à l'élevage du Noir et Blanc. Il a insisté sur le fait que la jeunesse a encore plus d'avenir en demeurant sur la terre qu'à venir se démoraliser et perdre tout leur idéal à chômer sur les trottoirs de la grande ville. Il a également conseillé à tous d'aimer la terre, de cesser de critiquer, d'aimer également la race Holstein que tant d'éleveurs exploitent, et que c'était là probablement la meilleure recette de goûter à un peu de bonheur.

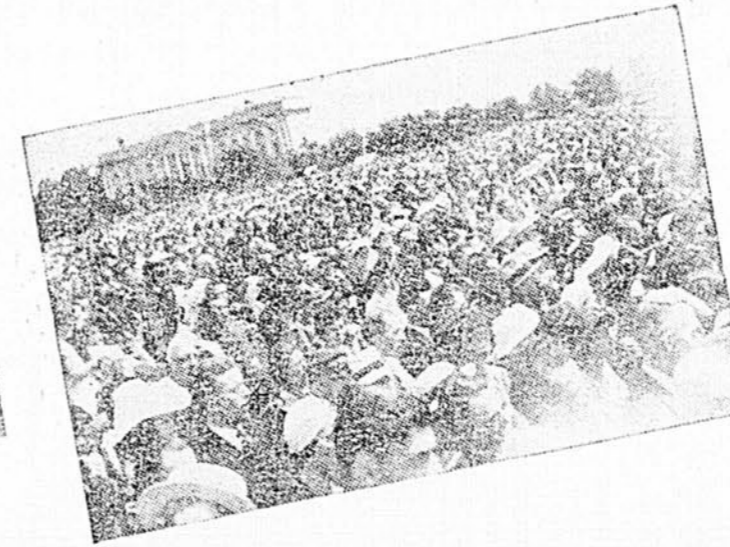
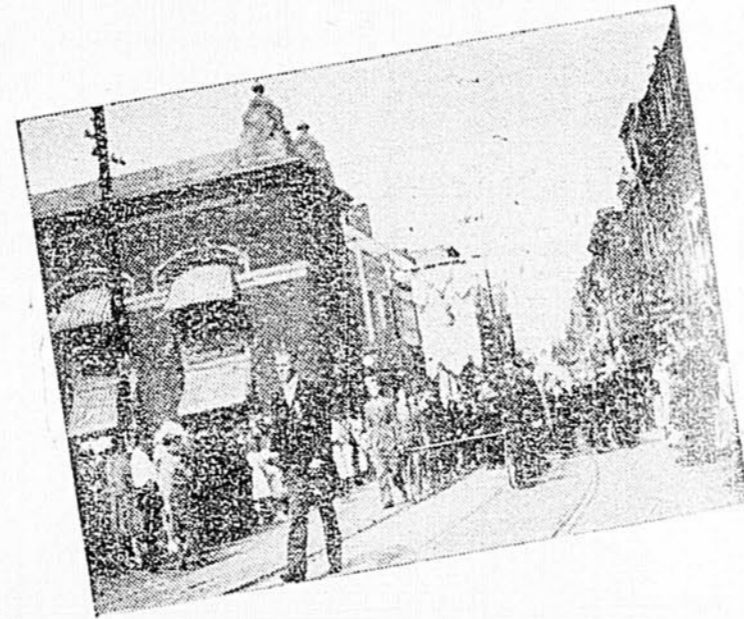
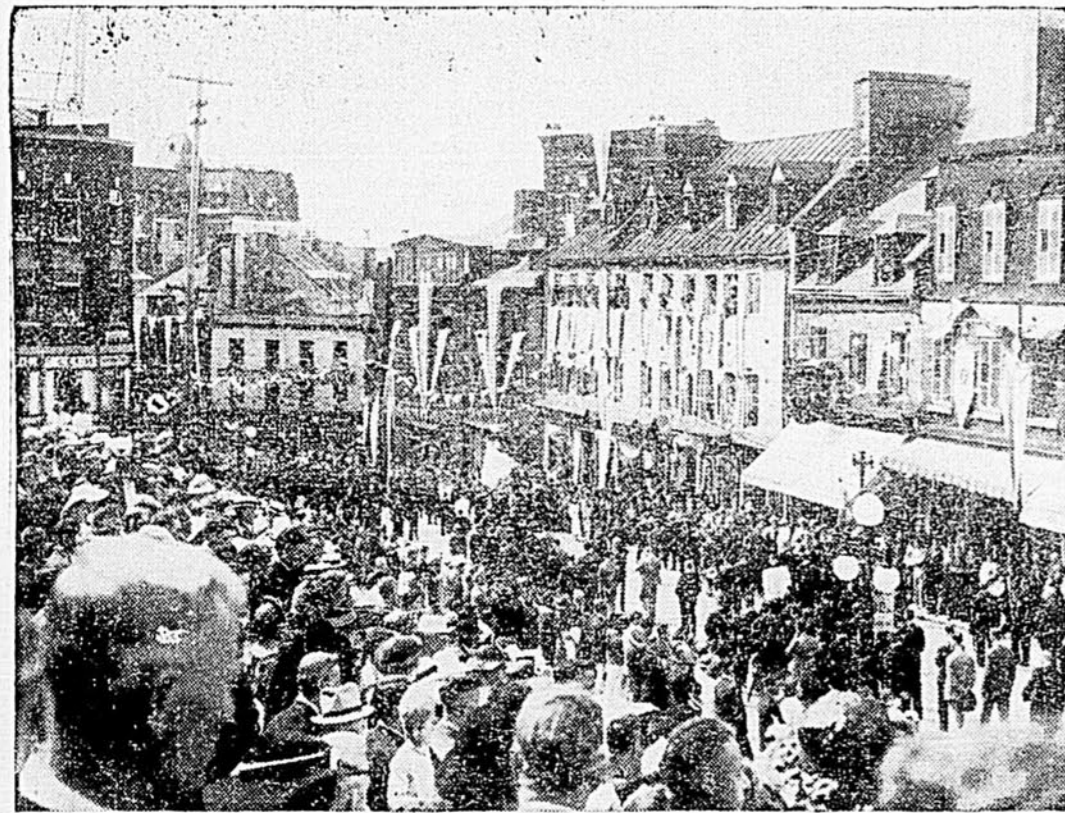
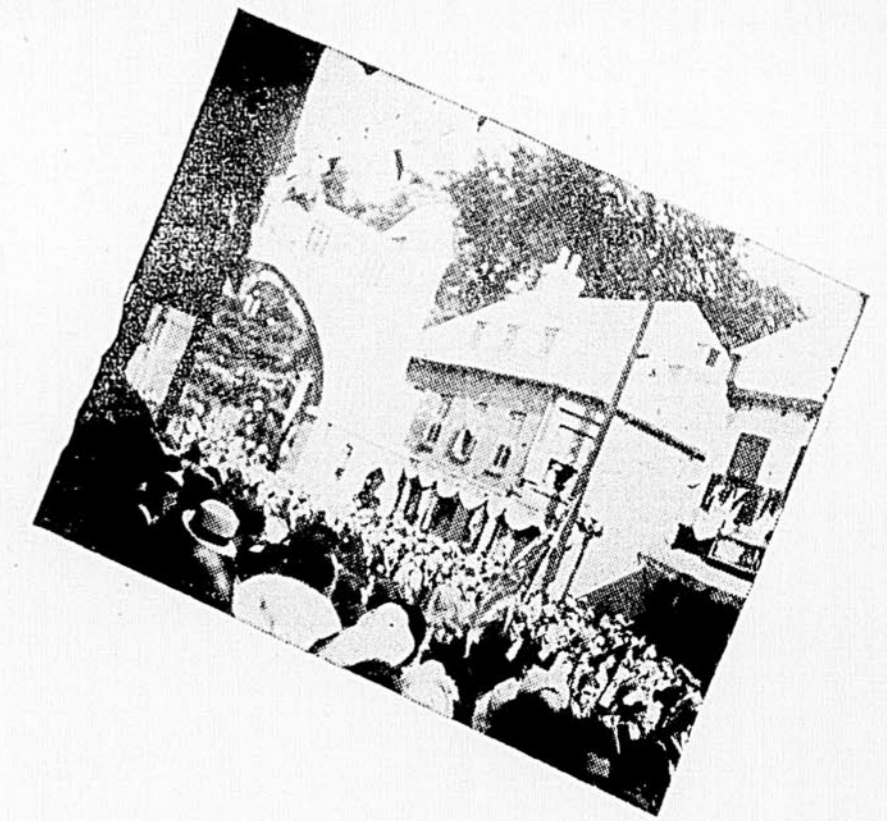
Le secrétaire de l'Association, M. R.-P. Charbonneau, a tiré les conclusions de la journée, et a demandé tout spécialement aux officiers de chacun des clubs d'éleveurs de la Province, de se dévouer à l'organisation. Il a offert au nom de toute l'assistance des remerciements à M. Marcel Pasquin pour son geste de générosité, à Messieurs les Ministres d'avoir bien voulu assister à cette réunion, et d'avoir accordé un octroi spécial de \$1,000. Il a remercié les agronomes de leur collaboration et

(suite à la page 11)

Coups d'oeil sur le premier congrès eucharistique national à Québec



Les membres de l'épiscopat canadien (ci-dessus) lors de la réception à eux offerte par le cardinal-légar, Son Eminence le cardinal Villeneuve, au palais cardinalice. Dans la photo supérieure de gauche on voit Son Eminence le cardinal Villeneuve au cours d'une messe pontificale. Il était entouré de la délégation romaine. Dans la photo supérieure de droite la procession défile par la rue St-Jean. La photo centrale de gauche (ci-dessous) donne un autre aperçu de la procession. La photo centrale de droite montre la foule écoutant attentivement l'allocution de Sa Sainteté le pape Pie XI prononcée à l'issue de la messe pontificale de dimanche.



A la messe pontificale de dimanche matin

La procession qui a clôturé le congrès, vue sur la rue de la Fabrique.

On voit ci-dessus le cardinal Villeneuve bénissant la foule lors de l'une de ses tournées triomphales dans la vieille capitale.



Cette photo a été prise du Musée provincial pendant la dernière messe pontificale du premier congrès eucharistique national de Québec. Elle donne une vue d'ensemble remarquable des Champs de batailles où se sont déroulées les principales cérémonies du congrès.